



Le QUESNOY

Notre Ville¹²



RETOUR à la vraie VIE !

JUIN 2021

4-8 Les nouvelles

Le Centre de vaccination au Quesnoy : un véritable succès et un élan remarquable
Le Pumptrack : un équipement pour les jeunes
L'incendie de l'école Sainte-Thérèse
Réouverture des terrasses
L'église est désormais inscrite à l'inventaire des Monuments Historiques
Réfection d'une partie du toit du centre Lowendal
L'aménagement de la fin du tour de l'étang

10-13 Les écoles

Une bonne nouvelle : pas de fermeture de classe au Quesnoy
Rencontre avec Delphine Buffet, nouvelle Directrice de l'école Chevray
La Ville lutte activement contre la fracture numérique
Retour sur l'incendie de l'école Sainte-Thérèse

14-19 Travaux

2021, une année chargée en travaux

Le Pumptrack, un équipement pour les jeunes
Les travaux rue de Nouvelle-Zélande
Lancement des travaux de la charpente et du toit de l'église
Les travaux de la rue Thiers et de la rue Juhel
Les ombrières, Place Leclerc

L'ÉGLISE : PRÉSENTATION D'UN CHANTIER D'ENVERGURE

Les autres chantiers en cours ou achevés

Les travaux du cimetière avant extension sont terminés
Le centre des impôts rénové intérieurement
La rénovation intérieure des salles de Lowendal pour transférer la CPAM
Le Tiers-lieu numérique, achevé, est mis à disposition de la CCPM

20 Logements

Le clos du Vieux Chêne sort enfin de terre



21 La Ville y travaille

L'arrivée d'un Hôtel devant le parking de la gare/collège franchit les étapes
La démolition des silos de l'ancien site UNEAL
La reconversion du site REFRESCO

22-24 Solidarité

Le Centre Social et d'Insertion Municipal
La proximité immédiate du Tiers-lieu numérique; l'autre atout du centre social
Les nouveaux locaux de la MDIE
La distribution de denrées alimentaires se poursuit et se développe depuis l'an dernier
Prochainement : installation d'un frigo solidaire dans les locaux du Centre social
Une distribution de produits frais

26-27 Espaces verts

La création de 5 nouveaux jardins ouvriers est en cours
L'entretien du patrimoine arboré : un axe fort du travail de l'année 2021

28-29 Fleurissement

Un massif printanier a vu le jour

30-31 Agriculture / productions locales

Interview de Thomas Parent : jeune pépiniériste
Interview de Marine Coine : maraîchère bientôt BIO

32 Patrimoine

Le Calice offert par Napoléon III, de retour dans sa Ville
La restitution du registre des délibérations des archives

34 Commerce

Le marché des producteurs locaux labellisé «Les Marchés de l'Avesnois»
Le café «La Civette» diversifie son offre

36-37 Rencontre avec

l'institut Destination Bien-être

L'ancien café «Les Touristes» : les travaux s'achèvent
Les travaux de l'ancienne boulangerie «Banette» : un gros chantier

À la rencontre de... 40-41

...Le vélo Club Quercitain

Sport 43

Boxe : un club impatient mais une ré-ouverture prévue en septembre
Passage de grades au Karaté

Culture 44-45

Une équipe prête pour la reprise
La Bibliothèque se réinvente

À la rencontre de... 46-47

...les Géants

Les temps forts 2020 48-49

Finance 50

Pour vous aider 52

Tribune des groupes 70

Contacts 71

Mairie du Quesnoy
Hôtel de Ville, rue du Maréchal Joffre - BP 80058 - 59530 Le Quesnoy

Chargé de communication
Jérôme KIELBASIEWICZ
jerom.kiel@gmail.com



Conception et réalisation
Jérôme KIELBASIEWICZ - Service Communication
Impression
Imprimerie ALLIANCE
Rue Paul Eluard - ZI N°2 - Trith-Saint-Léger - 03.27.27.06.97
Rédacteurs
Marie-Sophie LESNE, Jérôme KIELBASIEWICZ, Hélène LEBON

Crédits photos
Marie-Sophie LESNE, Jérôme KIELBASIEWICZ, Hélène LEBON

Rejoignez-nous sur Facebook :
Ville de Le Quesnoy



Centre de vaccination COVID-19



LE CENTRE DE VACCINATION AU QUESNOY : UN VÉRITABLE SUCCÈS ET UN ÉLAN REMARQUABLE

C'est le 6 avril dernier que le Préfet du Nord a autorisé le «basculement» de la vaccination de l'hôpital vers la salle de sport, route de Ghissignies. Régine Delplanque, Directrice de l'hôpital du Quesnoy a proposé à la Ville un partenariat immédiatement accepté, qui a permis d'accueillir la montée en puissance de la vaccination. Les équipes de l'Hôpital, les médecins et infirmiers libéraux, les soignants retraités se sont organisés très rapidement et n'ont pas compté leur temps pour accueillir plusieurs lignes de vaccination, chaque ligne comprenant un médecin et une infirmière. La vaccination a eu lieu du lundi au dimanche, de 9^h à 21^h. Il faut souligner cet élan de nos soignants qui est remarquable. On notera aussi la mobilisation de bénévoles de la ville (Conseillers municipaux, Conseillers de Quartiers) et d'un jeune en service civique qui ont accueilli des personnes à l'entrée de la salle et facilité la

tâche du personnel. C'est une véritable chaîne qui s'est ainsi rapidement constituée, dont l'efficacité et l'organisation ont été unanimement saluées.

Début juin, soit deux mois après la mise en œuvre de ce dispositif, le bilan du Centre s'avère très positif. Ce sont près de 25 000 personnes qui ont été vaccinées, majoritairement des habitants du territoire de la CCPM, mais aussi de provenances plus lointaines (arrondissements et départements voisins). La facilité et la rapidité d'accès aux rendez-vous sont un des facteurs de réussite.

Un immense merci aux équipes de l'Hôpital et à toutes les personnes qui sont mobilisées pour nous vacciner et aider les habitants du territoire à accéder à la vaccination rapidement.



Prise de rendez-vous par téléphone uniquement au 03.27.14.92.72 ou sur Doctolib.

LE PUMPTRACK : UN ÉQUIPEMENT POUR LES JEUNES

Ça y est ! Les jeunes amateurs de sensations fortes en VTT, BMX, Rollers, Skateboards ou trottinettes vont pouvoir s'en donner à cœur joie ! Le parcours du pumptrack du Quesnoy est désormais accessible, gratuitement. Rappelons que cette piste est une succession de bosses et de virages relevés, sur laquelle il n'est aucun besoin de pédaler, car on utilise les reliefs de la piste pour « pomper » grâce à l'action des bras et des jambes.

Le circuit est d'un niveau dit « intermédiaire », c'est-à-dire accessible au plus grand nombre. Il est composé de deux pistes : une grande en L, sur l'extérieur, d'une longueur de 140m, et une seconde boucle, vers l'intérieur, de 75m. Le pumptrack est accessible gratuitement à tout public.

Des précautions sont à prendre, surtout pour les débutants. Le port du casque et de protections sont obligatoires, et les enfants de moins de 8 ans doivent être accompagnés d'un adulte. De manière générale, la pratique de ce sport requiert un contrôle de sa vitesse en permanence. Il est recommandé de s'initier avec une personne qualifiée.



Le coût de cet équipement s'élève à 100 941,25€ HT. La subvention du Conseil régional a été attribuée dans le cadre de sa politique d'aide aux équipements pour la pratique sportive pour un montant de 50% soit 50 000€.

L'INCENDIE DE L'ÉCOLE SAINTE-THÉRÈSE

Un incendie impressionnant s'est déclaré vers 17^h30 le mercredi 14 avril dernier, causant d'importants dégâts. Aucune victime ni aucun blessé n'a été à déplorer. Les pompiers sont parvenus à maîtriser le feu et à éviter sa propagation à la maison de retraite Saint-Joseph voisine. Le bâtiment était en cours de travaux en vue d'une réinstallation des élèves à la rentrée prochaine. Dans l'attente d'une décision, le Diocèse et le Directeur de l'OGEC Sainte-Thérèse ont été assurés par la Mairie que le terrain derrière la salle de sports Michel Bernard continuerait à être mis à disposition pour accueillir les bâtiments modulaires autant de temps qu'il le faudra. Retrouvez plus de précisions page 13.



RÉOUVERTURE DES TERRASSES



C'est le 19 mai dernier que les terrasses ont pu rouvrir à la satisfaction de tous.

Les restaurants pourront, quant à eux, rouvrir à l'intérieur dès le 9 juin. Après de longs mois de fermeture, c'est un soulagement pour les commerçants mais aussi pour toute la clientèle. La ville, qui attire beaucoup de promeneurs, offre de belles perspectives pour que l'été soit porteur. Tous nos souhaits de réussite de cette saison à tous nos cafés, bars et restaurants.



L'ÉGLISE EST DÉSORMAIS INSCRITE À L'INVENTAIRE DES MONUMENTS HISTORIQUES

C'est après une certaine attente, liée à la Covid, que la décision du Préfet est arrivée. Après avis de la Commission Régionale du Patrimoine et de l'Architecture, celui-ci a arrêté l'inscription au titre des Monuments Historiques de la totalité de l'église Notre-Dame-de-l'Assomption (façade, toiture, intérieur) en date du 25 février 2021. Notre église a présenté un intérêt suffisant « en tant qu'église représentative du rôle du Conseil des bâtiments civils dans l'évolution stylistique du néoclassique vers l'historicisme qui marque les édifices de la Restauration et de la monarchie de Juillet, avant le triomphe du décor sous le second empire ».

Voilà qui clôt tout débat sur l'opportunité de poser des panneaux photovoltaïques sur la toiture, étant donné qu'aucun Monument Historique ne peut en être le support.

En revanche, ce classement ouvre la porte vers l'octroi de subventions bienvenues pour aider la Ville à financer le coût des travaux de réfection du toit, de la charpente, et des plafonds intérieurs en plâtre.

L'Etat, via la DRAC (Direction Régionale de l'Action Culturelle) ainsi que le Département du Nord ont été sollicités dans le cadre de leurs politiques d'aide.

En attendant le résultat de ces demandes de financement,

la Ville qui a mandaté Mme Nathalie T'Kint, Architecte du Patrimoine comme maître d'œuvre, va lancer les travaux dès l'automne prochain. Voir les détails sur les travaux en page 16 et 17.



RÉFECTION D'UNE PARTIE DU TOIT DU CENTRE LOWENDAL



Le toit du centre Lowendal donne des signes de fatigue. Les infiltrations ne sont pas rares et la Ville a profité d'aides exceptionnelles du Département dans le cadre de la relance économique pour engager les travaux les plus urgents. Le montant de ceux-ci s'est élevé à 70 000€ la subvention à 50% soit 35 000€.

C'est l'entreprise Limelette qui les a réalisés.



L'AMÉNAGEMENT DE LA FIN DU TOUR DE L'ÉTANG



La Ville s'est portée acquéreur de la parcelle manquante et bordant l'étang du Pont Rouge à son extrémité. Cette acquisition a permis d'engager les travaux de terrassement et d'aménagement du sentier. Un escalier sera également aménagé pour finir la balade au plus près de cette nouvelle sortie et ainsi terminer la boucle de l'étang. Cette partie de la ville offre une bien jolie vue sur la Carpe d'Or.





UNE BONNE NOUVELLE : PAS DE FERMETURE DE CLASSE AU QUESNOY



Marie DUBOIS,
Adjointe aux Finances, aux
Écoles, à l'Enfance et la Petite
Enfance

La commune du Quesnoy semblait concernée par la fermeture de plusieurs classes à la rentrée prochaine. Pouvez-vous nous expliquer où nous en sommes ?

M. D. : Effectivement, l'Inspectrice est venue informer Mme le Maire et moi-même en février de la fermeture probable de 4 classes à la rentrée prochaine (2 à l'école Chevray, 1 à l'école du centre, 1 à l'école Averill). La baisse des effectifs dans toutes les écoles françaises est une réalité. Le taux de natalité diminue. Mais nous avons manifesté immédiatement notre réprobation par courrier, avec des arguments qui ont manifestement porté. Nous avons dialogué ensuite et nous avons été entendus. Notre principal argument est le classement de la ville en QPV (politique de la ville), et l'argent public que la Ville et l'Etat sont

ensuite tenus d'investir pour tenter de mener des actions visant à remédier à ces difficultés (décrochage précoce, aide à la parentalité). Pour nous, le taux d'encadrement des plus jeunes à l'école est la principale clé pour éviter les maux et les dépenses par la suite. Nous avons donc plaidé pour un maintien des professeurs dans notre ville et globalement dans l'Avesnois. Les professeurs auront un plus petit nombre d'élèves devant eux, et auront ainsi plus de temps pour s'occuper d'eux individuellement. C'est beaucoup plus judicieux pour l'avenir des enfants.

La situation sanitaire est-elle une grosse difficulté à gérer pour la municipalité ?

M. D. : Dès la rentrée de septembre, la mairie a tout mis en œuvre pour appliquer à la lettre le protocole sanitaire imposé par l'Etat. En ce qui concerne le service de restauration, les locaux sont ventilés avant l'arrivée des enfants. Ces derniers se lavent les mains avant de s'installer à table. Nous avons la chance d'avoir une grande salle de restauration ce qui nous a permis d'instaurer un sens de circulation. Les tables sont espacées de 2m et les enfants restent à 1m les uns des autres une fois installés. Ils ne sont pas l'un en face de l'autre. Ils arrivent

Nos agents ont fait face à des contraintes rigoureuses à la cantine et à l'école.

à la cantine par classe, ce qui permet de respecter le non brassage des classes. Il en va de même pour la garderie. Les locaux sont ventilés. Les enfants sont installés par classe et la distanciation par classe est respectée. Bien évidemment la mairie a dû mettre à disposition plus de personnels pour pouvoir encadrer les enfants et pour pouvoir respecter l'ensemble des dispositions du protocole sanitaire.

En ce qui concerne le nettoyage et la désinfection à la cantine mais aussi dans les locaux des écoles nous pouvons remercier très vivement nos agents.

Au niveau de la cantine, les tables sont nettoyées et désinfectées après chaque service et après chaque repas. Dans les écoles et à la cantine, nos agents ont dû faire face à des contraintes rigoureuses imposées par le protocole sanitaire. On leur demande beaucoup mais ils restent très impliqués et très efficaces. Nous avons également été obligés d'utiliser des produits virucides, ce qui bien évidemment entraîne un coût supplémentaire pour la Ville. Si un enfant est testé positif à la Covid, tous les locaux et toutes les surfaces font l'objet d'un nettoyage en deux temps. Les agents ont une tenue spécifique, et dans un premier temps tout est nettoyé avec un détergent et dans un second temps avec un produit virucide.

L'ensemble de nos services a été très réactif et fait un travail considérable et remarquable. Nous les en remercions.



RENCONTRE AVEC DELPHINE BUFFET, NOUVELLE DIRECTRICE DE L'ÉCOLE CHEVRAY

Cette maman de deux garçons enseigne depuis 21 ans. Après un début de carrière à Condé sur l'Escaut dans l'école maternelle du Jard, Delphine Buffet prend une direction à l'école Jean Rostand de Marly. En 2011 elle devient formatrice, tout en conservant une classe, à l'école Jules Ferry située à Aulnoy-lez-Valenciennes. Elle accompagne ainsi des enseignants débutants et expérimentés dans leur développement professionnel. Récemment, l'institutrice a posé ses crayons à l'école Chevray.



Delphine, pourriez-vous nous parler de votre arrivée à Le Quesnoy ?

D. B. : Je suis arrivée à l'école Chevray cette année où j'expérimente une nouvelle fonction en tant que directrice totalement déchargée. J'ai eu envie d'intégrer cette école suite aux échos positifs que j'en avais reçus : engagement des enseignants dans leur mission et partenariat effectif avec la municipalité. L'implantation de l'école dans un environnement agréable et chargé d'histoire a été aussi un facteur décisif dans mon choix.

Quels sont les projets éducatifs que vous menez avec vos collègues ?

D. B. : Chevray est une école dynamique. Les enseignants s'engagent énormément et mènent des projets divers tout au long de l'année. Cette année, nous avons choisi de nous investir plus particulièrement dans l'aménagement des espaces récréatifs afin d'offrir à nos élèves en cette période de crise sanitaire, des espaces réfléchis, ludiques et agréables. L'équipe pédagogique est en train de réaliser des fresques, des tableaux, des œuvres artistiques qui seront accrochés et exposés dans les deux cours de l'école à la fin du mois de mai. Les parents ont contribué à l'élaboration de ce projet en participant à une vente de fleurs qui a permis d'acheter plus de 1000 euros de matériel (paniers de basket, jeux pour les cours...). La municipalité nous aide également à la réalisation de ce beau projet en traçant au sol des jeux que les élèves de l'école ont imaginés.



La mosaïque, posée par les professeurs de Chevray, dans le cadre des actions pour rendre plus vivante la cour de l'école.

Quel est votre rôle en tant que directrice ?

D. B. : Mon rôle en tant que directrice est d'accompagner et de piloter l'équipe pédagogique, de développer le partenariat avec la municipalité, les intervenants médicaux. J'assure également la coordination nécessaire entre les maîtres, anime l'équipe pédagogique et veille au bon déroulement des enseignements. Je suis aussi membre de l'équipe éducative et essaie de m'investir comme je le peux dans les projets éducatifs de mes collègues. Ces attributions requièrent des compétences en matière d'animation, d'impulsion et de pilotage. Mon rôle est également d'être à l'écoute des acteurs évoluant au sein de l'école : élèves, enseignants, parents, partenaires. C'est une tâche polyvalente, complexe et très enrichissante d'un point de vue personnel et professionnel.

Arrivée en pleine crise sanitaire, comment gérez-vous cet épisode ?

D. B. : Dès mon arrivée à l'école au mois d'août, j'ai pu travailler étroitement avec Madame le Maire, Mme Dubois son Adjointe à l'éducation, Mme Duminy et Mme Marcho concernant la gestion de la crise sanitaire. Nous avons pris toutes les précautions nécessaires, notamment à la cantine, pour que les enfants puissent déjeuner sereinement. Tous les moyens nous ont été donnés : nous avons, dans un premier temps, divisé les groupes afin de respecter les 5 bulles de l'école, puis les consignes se durcissant, nous avons su créer 13 groupes afin que les classes ne soient pas mélangées pendant le temps méridien. Forcément, cela a nécessité davantage d'encadrants mais la municipalité a su réagir efficacement afin de respecter le protocole sanitaire. Je tenais également à souligner le travail remarquable des employés communaux; les locaux sont régulièrement nettoyés et désinfectés et cela plusieurs fois dans la journée.

LA VILLE LUTTE ACTIVEMENT CONTRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE



Stéphanie GOSSELIN
Adjointe à la Solidarité,
l'Insertion, la Lutte contre
la fracture numérique, le
Logement et Ville handicap

La ville vient d'acquérir 28 tablettes mises à disposition de plusieurs élèves de l'école Chevray. Pouvez-vous nous expliquer pourquoi ?

Stéphanie Gosselin : Pendant le premier confinement, nous avons dressé le constat que plusieurs familles et élèves s'étaient retrouvés dans la difficulté pour récupérer les cours ou les photocopies transmis par leurs professeurs. Il y avait là une véritable fracture numérique. A l'époque Mme Verdière, Adjointe aux écoles, avait organisé la distribution pour ces familles, pour pallier ce problème d'inégalité d'accès aux cours. Puis, dès la fin du confinement, nous avons remonté cette situation au Délégué du Préfet chargé de la Politique de la Ville. Par bonheur, un fonds spécial venait de se créer appelé « Nos quartiers d'automne ». Nous avons été entendus, si bien qu'une subvention de 8 925€ couvrant 100% de la dépense a été allouée au projet de doter les élèves de la géographie prioritaire. Avec les tablettes que la Ville avait déjà achetées il y a 5 ans, et celles que le Département du Nord a offertes à l'école, on peut dire qu'il n'y a plus de fracture d'accès à l'outil numérique à l'école Chevray, qu'on habite ou pas le QPV.



Remise officielle des tablettes dans les locaux de l'école Chevray, en présence de Mme GAILLEGUE, inspectrice, Mme BUFFET, Directrice, Mme le Maire, Mme DUBOIS, Mme GOSSELIN et Mme DUCHATEL, Assistante sociale et Quentin VAN WYNENDAELE, en service civique.

Comment et quand sont utilisées les tablettes ?



Marie DUBOIS,
Adjointe aux Finances, aux Écoles,
à l'Enfance et la Petite Enfance

Marie Dubois : Ces tablettes doivent avoir une visée éducative et pédagogique. Il est important pour cela que les enfants acquièrent la maîtrise de l'outil informatique. En accord avec Madame Buffet, directrice, les tablettes doivent permettre d'assurer une continuité entre l'école et la maison. Les enfants dotés de ces tablettes pourront travailler en classe mais aussi les reprendre chez eux. Pour cela une convention sera établie entre les familles et l'école. La finalité est que les enfants s'approprient la tablette comme un véritable outil de travail au même titre qu'un ouvrage scolaire. Pour cela, l'école Chevray proposera des ateliers d'appréhension de l'outil informatique à l'aide de logiciels pédagogiques. Les enfants dotés de tablettes en auront donc la maîtrise. Le numérique se retrouve ainsi au service de l'enfant et de son développement et au service d'une pédagogie qui favorise l'interaction entre l'enseignant, l'enfant et l'outil numérique.



RETOUR SUR L'INCENDIE DE L'ÉCOLE SAINTE-THÉRÈSE



Le feu s'est déclaré peu avant 17h30. Il aura fallu trois heures trente pour éteindre l'incendie. Au total, cinq lances dont deux aériennes ont été installées. Madame La sous-préfète d'Avesnes-sur-Helpe s'est rendue sur les lieux pour faire un point sur la situation. Mme Le Maire et Mme la Directrice de l'EHPAD Saint-Joseph. Les ambulances Evrard et Dominique ont été remarquables et ont travaillé tard, comme les agents du Centre Hospitalier. Qu'ils en soient tous remerciés. À 20h, le feu était maîtrisé mais les opérations se sont poursuivies. Un drone avec caméra thermique a aidé à déceler d'éventuels points chauds, ce qui a permis de cibler l'action des sapeurs-pompiers. Ceux-ci ont poursuivi leur opération de déblai jusque tard dans la nuit. Les résidents de Saint-Joseph ont pu regagner leur résidence dès le lendemain matin, à leur grand soulagement.

Les résidents de la maison de retraite Saint-Joseph ont été relogés par l'Hôpital jusque tard dans la soirée. Une solidarité exceptionnelle et bienvenue qui restera dans les mémoires.

INTERVIEW DE CHRISTOPHE LOBRY, PRÉSIDENT DE L'OGEC DE SAINTE-THÉRÈSE

L'école Sainte-Thérèse n'a pas été épargnée ces derniers mois. Comment vivez-vous cela ?

Effectivement, depuis un an, nous avons vécu des péripéties. Tout d'abord une fuite de gaz nous a permis de constater que les fissures sur le premier bâtiment s'aggravaient. L'état de péril imminent nous a permis de mettre en sécurité avant de démolir en mars dernier ce bâtiment, boulevard Jeanne d'Arc.

Le 14 avril, c'est l'incendie qui s'est déclaré sur le second bâtiment, rue de Nouvelle-Zélande. Le travail de rénovation réalisé par les entreprises ces derniers mois a été réduit à néant en quelques heures.

Mais nous pouvons remercier les sapeurs-pompiers et l'Hôpital du Quesnoy pour l'énergie déployée tant dans l'extinction du feu que du relogement des résidents de l'EHPAD Saint-Joseph. Le principal est là: aucun blessé.

Précisément, quelle suite comptez-vous donner pour accueillir les élèves ?

Nous allons tout faire pour reconstruire, grâce à la solidarité de toutes les Instances de l'Enseignement Catholique. Nous sommes encore dans la phase des expertises et des devis. L'histoire de Sainte-Thérèse se poursuit. Soyons dignes pour nos jeunes : puissions-nous leur faire découvrir l'entraide, le partage, la solidarité, la persévérance et la foi en l'Avenir.

2021, UNE ANNÉE CHARGÉE EN TRAVAUX

1 LE PUMPTRACK : UN ÉQUIPEMENT POUR LES JEUNES

Suite au succès de l'opération de réaménagement sur la base de loisirs, la Commune a souhaité poursuivre ce développement en s'adressant à un public jeune, adolescent et de jeunes adultes. Dans ce cadre, elle a fait réaliser un Pumptrack à proximité immédiate de la base de loisirs. Il s'agit d'étayer l'offre d'activités à disposition des Quercitains et visiteurs sur la base de loisirs dans le but d'en faire un pôle attractif conciliant activités de plein air et sportives.



Montant des travaux : 100 900€ HT
Subvention obtenue : 50% soit 50 000€

2 TRAVAUX RUE DE NOUVELLE ZÉLANDE

Les travaux de requalification de la rue Nouvelle Zélande ont pour objectif de revaloriser cette pénétrante en faisant notamment un nouveau partage de la rue entre ses usagers (piétons, cyclistes et automobilistes) en requalifiant le revêtement de la rue et en proposant un traitement paysager qualitatif de l'espace public avec des caches poubelles et une végétalisation au pied des maisons (appelée «cours anglaises»). Les travaux débiteront le 7 Juin, pour une durée de 5 mois.

Montant des travaux : 796 709€ HT
Subvention obtenue : 50% soit 398 354€

3 LANCEMENT DES TRAVAUX DE LA CHARPENTE ET DU TOIT DE L'ÉGLISE

L'état général de l'église étant très dégradé, de nombreux travaux sont nécessaires pour une restauration complète de l'édifice. Les travaux projetés sur l'église visent à restaurer le clos et le couvert de l'ensemble de l'église. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de la rénovation du patrimoine communal avec une maîtrise d'œuvre assurée par Mme T'Kint, architecte du patrimoine.

Les travaux comprennent également la rénovation du système de chauffage qui fait l'objet d'une demande de subvention au titre de la DSIL 2021. Le marché de travaux a été publié le 29 avril pour un début d'exécution courant septembre et une durée de 18 mois environ.

À NOTER

Ces travaux seront malheureusement incompatibles avec le maintien des offices et cérémonies religieuses. Un basculement vers les églises avoisinantes est prévu.

Montant prévisionnel des travaux (avant remise des offres): 1 734 701€ HT
Subventions sollicitées : 40% soit 694 000€ auprès de la DRAC et 17% soit 300 000€ auprès du Département

4 TRAVAUX RUE THIERS ET RUE JUHEL

Le square des 3 régiments, ainsi que la rue Juhel et la rue Thiers, font actuellement l'objet de travaux de requalification. L'objectif est ici de sécuriser un des principaux accès piétonniers du centre-ville, de créer une nouvelle centralité dans le quartier et de valoriser ce site grâce à un verdissement de l'espace public. Ce site est stratégique en raison de son emplacement à proximité du centre Lowendal et de son parking. La création d'un mur végétal le long du centre Lowendal contribuera également au verdissement et à l'attractivité de ce secteur. La maîtrise d'œuvre est assurée par le cabinet paysagiste Epure. Les travaux, commencés le 6 mai dernier, se poursuivront jusqu'à la fin août.



Montant des travaux : 344 927€ HT
Subvention obtenue : 50% soit 172 463€

5 LES OMBRIÈRES PLACE LECLERC

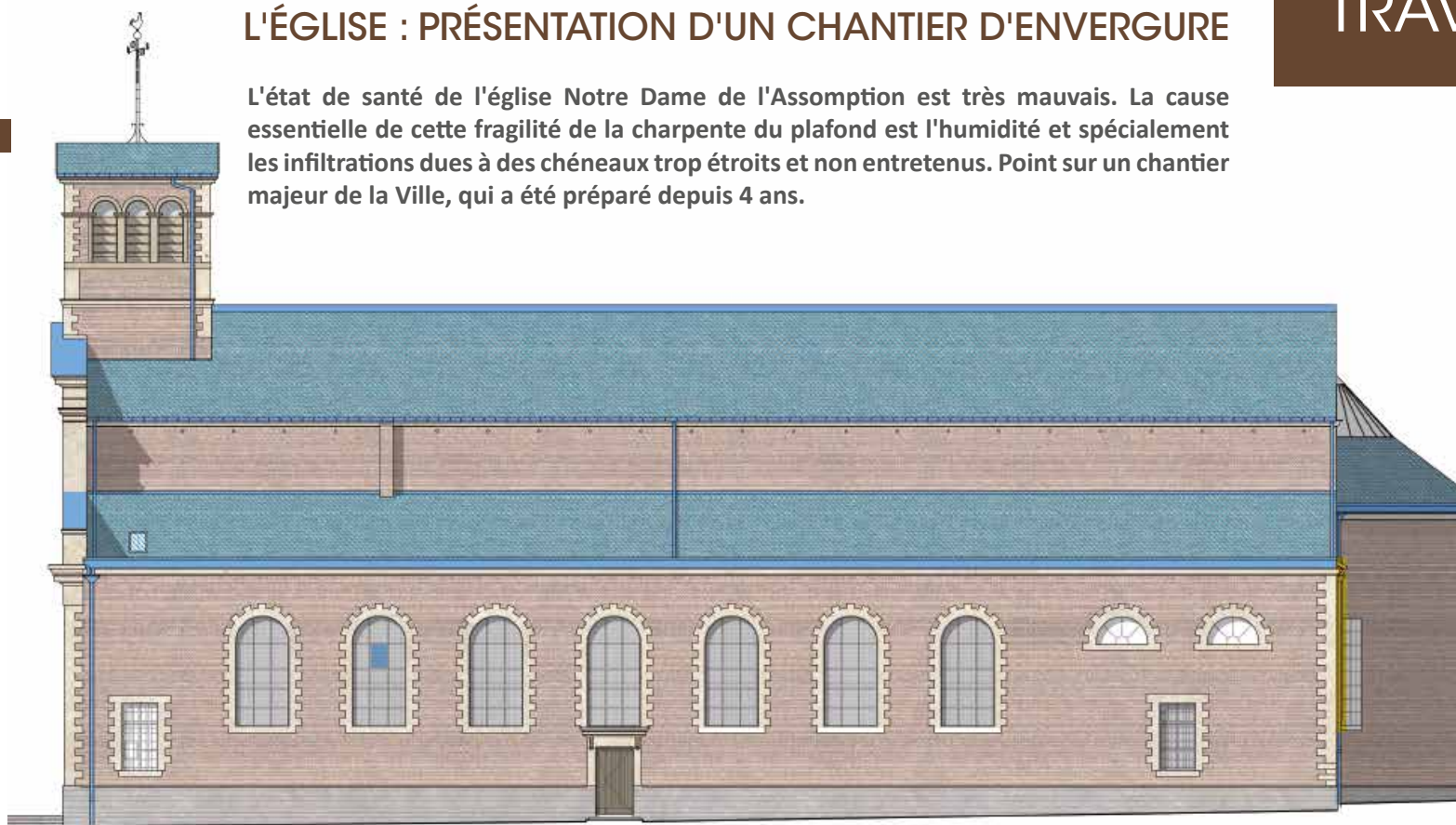
La place Leclerc fait l'objet d'une valorisation végétale innovante par la pose de bientôt 5 ombrières au total. Les corolles sont des structures de 4m de hauteur en matériaux composites sur lesquelles une végétation va pouvoir venir se développer afin d'apporter de l'ombre et un verdissement. Ces corolles sont disposées à des points stratégiques de la place afin de créer des espaces de rencontres (2 d'entre elles seront équipées d'assises et 3 de bacs végétaux).



Montant des travaux : 63 125€ HT
Subvention obtenue : 50% soit 31 562€

L'ÉGLISE : PRÉSENTATION D'UN CHANTIER D'ENVERGURE

L'état de santé de l'église Notre Dame de l'Assomption est très mauvais. La cause essentielle de cette fragilité de la charpente du plafond est l'humidité et spécialement les infiltrations dues à des chéneaux trop étroits et non entretenus. Point sur un chantier majeur de la Ville, qui a été préparé depuis 4 ans.



Les points de fragilité de la toiture de l'église expliqués par l'architecte du patrimoine, maître d'œuvre du projet, Nathalie T'Kint.

Les points de fragilité sont au nombre de deux :

La zinguerie présente des défauts de mise en œuvre et de dimensionnement, notamment les chéneaux. Les joints de dilatation sont insuffisants en rapport au développé important du chéneau. Les chéneaux sont sujets aux infiltrations.

La couverture de l'église est vieillissante, les ardoises sont poreuses. On constate des déchaussements et des manques d'ardoises...

Extrait du dossier de consultation des entreprises



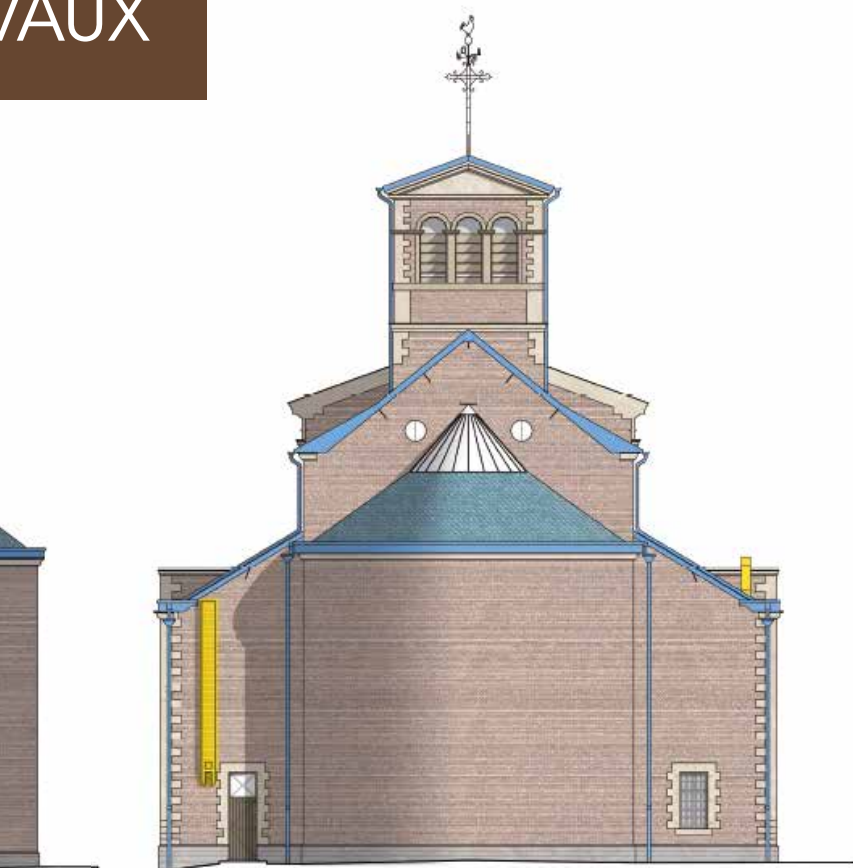
La couverture du bas-côté Nord est colonisée par les mousses, les chéneaux sont encombrés.



Le versant Sud est également colonisé par les lichens et les mousses, les rives en tête de versant sont fortement déformées.



Les chéneaux des gouttereaux des bas-côtés sont en très mauvais état, les soudures craquent et des déformations ont percé les feuilles de zinc.



La charpente de l'église, en chêne, est en fort mauvais état. De nombreux abouts de ferme sont altérés par la pourriture cubique, ils se désagrègent fortement ce qui présente un risque structurel important. La présence de mûre est également attestée. Des mouvements de charpente ont été observés et consolidés par des brides métalliques. Cet affaissement a créé une déformation de la ligne de faîtage. Le plancher est très instable dans la nef comme sur les bas-côtés. Dans le clocher, les poutres supportant le beffroi sont fatiguées au niveau des scellements, on remarque de la pourriture cubique réduisant la stabilité du beffroi.

Extrait du dossier de consultation des entreprises



Encuvement en maçonneries de briques remanié et lacunaire, la sablière de chevrons ne s'appuie plus entièrement sur l'arase.



About de sommier totalement érodé et consumé par la pourriture cubique.

La nature des travaux qui vont être réalisés

Les travaux vont consister en la restauration du clos et couvert de l'ensemble de l'église. L'intervention concernera les maçonneries, la charpente, la couverture, les vitraux, les menuiseries extérieures et les plafonds en plâtre."

De manière plus précise, il s'agira : de refaire la toiture en ardoises naturelles, les zingueries avec des gouttières havraises, les rives en zinc, le sablage et le vernissage de la croix et du coq, la mise en place d'un parafoudre, la pose de filets anti-volatiles, le remplacement des bavettes d'appui des vitraux en plomb, la reprise des abouts défectueux de la charpente, le traitement du bois, le rejointoiement des maçonneries, la dépose des vitraux, le repiquage des verres, le remplacement des grilles de protection, la réparation de la verrière, le remplacement des plafonds et décors en plâtre avec création de moules, refixation, réfection du chauffage (chaudière gaz 70kw et générateur d'air chaud)

Le coût prévisionnel des travaux

TRAVAUX EGLISE

	DEPENSES
LOT 1 - Maçonnerie / Gros œuvre	540 721,90 €
LOT 2 - Charpente / Traitement	331 492,80 €
LOT 3 - Couverture	351 576,23 €
LOT 4 - Vitraux	76 201,80
LOT 5 - Menuiseries extérieures	46 790,00 €
LOT 6 - Plâtrerie / Badigeon	197 183,76 €
Sous-total H.T.	1 543 966,49 €
Chauffage Maçonnerie	190 735,34 €
TOTAL H.T.	1 734 701,83 €
T.V.A.	346 940,37 €
TOTAL T.T.C.	2 081 642,20 €

Le montant estimatif (avant résultat de l'appel d'offres) est le suivant :

Les travaux de l'église font actuellement l'objet d'une demande de subvention à la DRAC (Direction de l'Action Culturelle de l'Etat) pour 40% du montant hors chauffage. Le chauffage fait l'objet de l'octroi d'une subvention à la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) d'un montant de 76 294€ soit 40%. Et le Département est sollicité à hauteur de 300 000€.

LES AUTRES CHANTIERS EN COURS OU ACHEVÉS

Les travaux du cimetière avant extension sont terminés



La municipalité a réalisé des travaux d'Aménagements paysagers du cimetière et de son extension afin de permettre une amélioration de la qualité paysagère en améliorant les interfaces ville/cimetière tout en facilitant les déplacements et l'orientation des usagers. Les services techniques ont également rééquilibré la part du végétal en amorçant une gestion simplifiée. Avec ces travaux, la Ville aura réalisé l'extension de l'espace cinéraire, le traitement des chemins d'accès aux monuments funéraires et religieux pour l'ensemble du cimetière, le traitement des entrées route de Valenciennes et rue de Sepmeries. La prochaine étape, dans les prochaines années, consistera à étendre le cimetière sur le terrain situé à l'arrière du Magasin de M. Aubergier, propriété de la Ville.

Le centre des impôts rénové intérieurement



La municipalité a procédé au changement des fenêtres et rénovation des sols, des trois étages du bâtiment situé Place Leclerc. Les agents bénéficient désormais de conditions de travail plus agréables, plus modernes et surtout plus confortables au niveau thermique.

Le coût des travaux s'est élevé à 157 600€ HT. Le loyer a été réévalué préalablement.



La rénovation intérieure de deux salles de Lowendal pour transférer la CPAM

La ville du Quesnoy a souhaité centraliser les services de santé et sociaux présents au Quesnoy au sein d'un seul équipement dédié ; les services de la mairie et du Département ont ainsi pu intégrer leurs nouveaux locaux au Centre Lowendal. Pour continuer en ce sens, la municipalité a proposé aux services de la CPAM d'intégrer cet équipement (pour l'instant situés au 23 rue Chevray). Pour cela, il est prévu que la CPAM emménage dans l'ancien local alloué à l'association colombophile du Quesnoy. Les colombophiles ont désormais leurs locaux dans les anciens ateliers municipaux, Boulevard Jeanne d'Arc.



Le Tiers-Lieu numérique, achevé, est mis à disposition de la CCPM

Afin de lutter contre le fossé numérique entre les territoires urbains et ruraux, la ville et l'intercommunalité ont élaboré le projet de Tiers-lieu. En effet, cet endroit dédié à la formation par le numérique, au co-working, à l'utilisation d'espaces partagés prend place au cœur du centre névralgique de la vie associative quercitaine, au sein du centre Lowendal.

La Ville qui a réalisé les travaux va remettre les clés à la CCPM qui de son côté, équipe le lieu (meubles et matériel informatique). C'est un geste fort de la Ville envers les habitants du territoire, qui pourront tous profiter de cet endroit.



La Ville du Quesnoy voit se renforcer les services publics sur son territoire. Une bonne nouvelle qui va à l'inverse de la tendance générale.

Le Centre des Impôts du Quesnoy se trouve finalement conforté pour l'avenir. Après des années d'incertitude sur un regroupement « fatal » avec Valenciennes, la dernière réforme en date est venue conforter le rôle de notre CDI, qui accueille plusieurs pôles et qui a vu arriver en 2021 deux agents de l'ancien Trésor Public affecté au conseil des communes du territoire de la CCPM.

Par ailleurs, le service « Handicap » de l'Inspection de l'Éducation Nationale, désireuse de trouver des locaux plus centraux a opté pour Le Quesnoy et quittera donc Maubeuge au profit de notre ville. Ce sont 11 agents de l'Éducation Nationale qui vont venir travailler dans notre ville, et renforcer notre rôle de ville-centre du territoire, et même de barycentre de tout le Hainaut.

LE CLOS DU VIEUX CHÊNE SORT ENFIN DE TERRE

Après 6 années de travail de procédures préparatoires (achat du terrain, urbanisme...), le lotissement de Protéram voit enfin le jour en cette année 2021. Actuellement, 6 maisons individuelles, en accession à la propriété sont en cours de construction, et plusieurs permis de construire sont en cours. 23 lots étaient à vendre, 19 ont trouvé acquéreur ou sont réservés. À noter que l'achat de ces terrains et les constructions sur cette emprise bénéficient de la TVA à taux réduit (5,5%) du fait que le terrain se situe à moins de 300 m du Quartier Politique de la Ville. Cette mesure incitative est à connaître car elle vient sensiblement réduire le coût des constructions et rend ce terrain attractif.



Une maison en accession à la propriété.

Les logements sociaux, réalisés par Promocil, seront livrés en 2023. Le Permis de construire est aujourd'hui délivré, nous n'attendons plus que l'engagement des travaux par le bailleur. Un béguinage de 16 logements : 11 types II, 5 types III, verra le jour en fond de parcelle. 6 logements locatifs, maisons jumelées viendront compléter l'offre sociale.

Pour toute demande relative à l'achat d'un lot libre. Contact :
Protéram - info@proteram.fr - 03.20.83.64.21

Les lots libres restants sont visibles sur le site www.proteram.fr
rubrique Le Quesnoy.

Pour les candidatures pour les logements sociaux : l'ouverture de la procédure auprès du bailleur ne sera effective qu'en fin d'achèvement du programme. Si vous souhaitez néanmoins prendre date, vous pouvez écrire à Mme le Maire ou vous adresser à Mme Stéphanie Gosselin, Adjointe aux affaires sociales et au logement à s.gosselin@lequesnoy.fr

L'ARRIVÉE D'UN HÔTEL SUR LA PARCELLE DEVANT LE PARKING DE LA GARE/COLLÈGE FRANCHIT LES ÉTAPES

Toujours d'actualité, ce dossier a connu en 2020 un retard lié à la Covid. L'acte de promesse d'achat du terrain sera signé en juin entre la société APRC et la Ville du Quesnoy. Cette promesse de vente se concrétisera par l'acte de vente à proprement parler dès que le Permis de construire aura été obtenu, comme il est de mise sur ce genre de projet. L'objectif raisonnable est une entrée en construction en 2022.



Le terrain devant le parking de la gare accueillera le projet d'hôtel.

LA DÉMOLITION DES SILOS DE L'ANCIEN SITE UNEAL LANCE LES OPÉRATIONS DE RECHERCHE D'INVESTISSEURS

La ville et l'Établissement Public Foncier (EPF) – bras séculier de la Région Hauts-de-France pour la résorption des friches industrielles – sont propriétaires de 2,3 hectares de terrain face au nouveau collège jusqu'aux limites du terrain de l'ancien site UNEAL. Cette surface importante va permettre la construction de logements et voir émerger un nouveau quartier qualitatif. Pour travailler sur cet important dossier, la Ville a lancé une étude dont la restitution a été faite devant le Conseil Municipal le 13 novembre 2020 par le cabinet AIA. Elle s'est également dotée d'un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage, le Cabinet Qualivia, pour son expertise, afin d'engager toutes les procédures préalables à la mise en concurrence des investisseurs privés ou publics (bailleurs sociaux). Cette phase est prévue pour l'été prochain, et le Conseil municipal sera alors appelé à se prononcer sur le projet retenu. Pour l'heure, l'EPF a lancé les opérations de démolition des anciens silos et dépollue le site UNEAL, conformément à la convention qui le lie à la Ville.



Les anciens silos vont bientôt être démolis.

LA RECONVERSION DU SITE REFRESCO

La cessation d'activité de l'entreprise sur son ancien site sera effective en octobre prochain. Cela ouvre la voie vers le probable rachat du site par l'Établissement Public Foncier afin de dépolluer et de démolir certains bâtiments. Rappelons que ce site est d'envergure, puisqu'il couvre 6,5 hectares. Là encore, le projet a fait l'objet en 2019 et 2020 d'une étude d'urbanisme et d'une définition d'un plan guide, présenté au Conseil municipal. La Ville a naturellement tout son rôle à jouer dans la définition d'un projet cohérent, qui mixe habitat, services et équipements publics. Elle s'entoure notamment de l'Agence de Développement et d'Urbanisme de la Sambre-Avesnois et du Cabinet expert Qualivia avant de désigner, selon la procédure adaptée, un aménageur.



LE CENTRE SOCIAL ET D'INSERTION MUNICIPAL : UNE BELLE AVANCÉE POUR LES PERSONNES EN DIFFICULTÉ ET EN BESOIN D'ACCOMPAGNEMENT



Stéphanie GOSSELIN
Adjointe à la Solidarité,
l'Insertion, la Lutte contre
la fracture numérique, le
Logement et Ville handicap

Pouvez-vous nous expliquer pourquoi un Centre Social Communal a été créé au Centre Lowendal ?

S.G. : La ville souhaitait s'engager dans une meilleure structuration de son action sociale. L'ancienne conciergerie et l'ancien logement de fonction sont désormais des locaux d'accueil et de travail. En effet, jusqu'à présent les permanences de l'assistante sociale, des organismes partenaires (CAF, conciliateur de justice, ...) avaient lieu en mairie, dans des locaux peu adaptés. Elles sont désormais situées dans les espaces à la fois plus vastes, mieux adaptés et plus confidentiels de notre Centre social municipal. Ces locaux permettent également d'accueillir l'équipe sociale, composée d'une assistante sociale désormais à temps plein – Léa DUCHATEL – mais aussi d'une médiatrice santé (subventionnée à 100% par l'ARS), Caroline DROPSIT, également à temps plein, et de Julie Ouissaadane, agent d'accueil et d'accompagnement (financé à 50% par la Région pendant 2 ans). C'est un changement majeur, qui marque l'entrée dans une nouvelle phase de l'action sociale au Quesnoy.

On trouve dans ce local, la MDIE, pouvez-vous nous expliquer de quoi il s'agit ?

S.G. : Le Département du Nord, intéressé par la démarche de la Ville, s'est très vite porté volontaire pour installer dans ces locaux une Maison Départementale d'Insertion et de l'Emploi. Ce qui signifie que des équipes professionnelles du Département accompagnent au Centre social les allocataires du RSA, afin de mettre en œuvre leur parcours d'insertion. Cette action concrète vise à donner rendez-vous à la personne dans le mois qui suit sa demande de RSA. La réactivité de la définition du projet d'orientation et son accompagnement sont une des clés pour retrouver rapidement le chemin de l'emploi. C'est une chance d'accueillir au Quesnoy une MDIE, à l'instar de grandes villes comme Maubeuge et Fourmies. On peut dire que Le Quesnoy, œuvre aujourd'hui concrètement à la solidarité et à la réinsertion pour le territoire.



Julie, stagiaire au centre social et Léa DUCHATEL, Assistante sociale.

La CPAM va déménager juste à côté du Centre Social. Expliquez-nous pourquoi ?

S.G. : Cette nouvelle dynamique s'est traduite par le déménagement de la CPAM, située rue Chevray, dans une nouvelle salle située juste à côté du Centre Social. Une façon de rapprocher les services sociaux et de rendre plus facile l'accès aux services pour toute la population.

Pouvez-vous nous donner un exemple de ce qui sera faisable au centre ?

S.G. : Le Centre social municipal sera doté de bornes internet, et l'agent d'accueil sera à même d'aider les personnes à remplir leurs documents administratifs, qui sont en grande partie dématérialisés. L'un des objectifs de ce centre est d'être un lieu de réduction de la fracture numérique et une passerelle vers les services ou les personnes qui peuvent apporter des réponses aux difficultés rencontrées par la population. L'ouverture de ces locaux, dotés d'une salle de réunion, et qui rassemblent les compétences sur un même site, va permettre d'élaborer des stratégies collectives. Les ateliers d'informations de Pôle Emploi sont d'ores et déjà évoqués, des stages de formation également, comme des ateliers organisés par la médiatrice santé, en matière de prévention contre le cancer, le diabète ou la mauvaise alimentation.



Julie OUISSAADANE, Chargée d'accueil du centre social et d'insertion.

LA PROXIMITÉ IMMÉDIATE DU TIERS-LIEU NUMÉRIQUE : L'AUTRE ATOUT DU CENTRE SOCIAL

La CCPM a décidé de s'engager dans une politique de création de Tiers-Lieux numérique d'abord dans les villes centres (Le Quesnoy, Landrecies, Bavay). Soucieuse de favoriser l'émergence de ce lieu, la Ville a engagé la rénovation de deux salles de 40m² et de 3 pièces de 12m² environ, qui servaient de remise. Elle a porté le montage, le financement et la réalisation des travaux, qui se sont élevés à 120 000€ (dont 50% de subventions). L'équipe des maçons de la ville a effectué toutes les démolitions et le déblayage ainsi que le piquetage des voûtes en briques

peintes avant sablage. Voulant faire les choses bien pour que le lieu soit chaleureux, elle a aménagé une cuisine de style scandinave. La Ville est à présent prête à donner les clés du Tiers-Lieu numérique à la CCPM, qui a de son côté apporté tout le matériel informatique et le mobilier. La Ville est fière d'avoir porté l'émergence de ce lieu au bénéfice de tous les habitants de la CCPM. Elle gardera l'usage de ce lieu un jour par semaine, ce qui permettra aux acteurs du Centre social communal d'y organiser des actions de lutte contre la fracture numérique.



Centre Social et d'Insertion

LES NOUVEAUX LOCAUX DE LA MDIE

Maison Départementale
d'Insertion par l'Emploi



LA DISTRIBUTION DE DENRÉES ALIMENTAIRES SE POURSUIT ET SE DÉVELOPPE DEPUIS L'AN DERNIER



Les produits frais invendus offerts par Intermarché

Une action mise en place durant le précédent mandat pour répondre au besoin de tous, durant le premier confinement. Depuis cette date, Intermarché fait don de ces produits et la distribution se tient trois fois par semaine, les Lundi, Jeudi et Samedi. La municipalité s'occupe de récupérer les denrées avant de procéder à la mise sous paquets et les redistribue aux familles ciblées par les travailleurs sociaux. Aujourd'hui, ces distributions soulagent de nombreuses familles grâce notamment à l'aide précieuse de bénévoles et élus, qui s'organisent pour être suffisamment nombreux. Bien plus que le tri des denrées, cette distribution est aussi l'occasion de se réunir et d'échanger. Plats préparés, pains ou viennoiseries, eau, produits frais, les colis sont véritablement variés.

Pour toute sollicitation à ce sujet : Léa Duchatel : 03.27.20.55.03

Prochainement : l'installation d'un frigo solidaire dans les locaux du Centre Social

La municipalité travaille désormais sur l'installation à proximité du Centre Lowendal, d'un frigo solidaire et de tablettes étagères. L'objectif sera de récupérer des dons afin d'alimenter ce frigo. Sorti quotidiennement et placé sur l'espace public, il sera ainsi en libre-service et totalement gratuit. Bien plus qu'un geste de partage, ce frigo solidaire sera aussi l'occasion pour tous les Quercitains de réduire leur gaspillage alimentaire. Vous pourrez bientôt y déposer vos produits emballés, non périmés afin d'aider les plus démunis. Les Frigos Solidaires ont été créés en juin 2017 par une jeune restauratrice parisienne de 25 ans qui avait découvert le concept à Berlin. Depuis, une soixantaine se sont implantés dans toute la France. Le premier frigo solidaire quercitain verra le jour dans quelques semaines, une nouvelle façon pour la municipalité de lutter contre la précarité alimentaire.



Les frigos solidaires se développent dans toute la France.

Une distribution de colis de produits frais grâce au partenariat entre la Région Hauts-de-France et la MSA dans l'Avesnois.



Afin de soutenir par une aide en nature, les familles ou personnes isolées dont la fragilité a été renforcée du fait de la crise sanitaire, l'opération « paniers solidaires » a vu le jour. Permettant ainsi de subvenir aux besoins de première nécessité sur le plan alimentaire, tout en sensibilisant à l'équilibre alimentaire et à l'éducation à la santé. Porté par la MSA Nord-Pas de Calais, des partenaires se sont greffés aux projets comme la CAF du Nord, et la Région Hauts de France, qui a soutenu financièrement une partie du projet. 50 familles de la Communauté de Communes du Pays de Mormal ont ainsi bénéficié de cette opération. Les paniers solidaires confectionnés par l'association des producteurs de Pays de Mormal et de l'Avesnois (l' APPMA) regroupe de nombreux produits comme de la viande, des produits frais, des fruits et légumes et bien d'autres. La 1^{ère} distribution se tiendra le 8 juin après-midi au Centre Lowendal avec des animations, les autres distributions suivront les 27 juin, puis 11 et 25 juillet sur le marché le dimanche matin.



LA CRÉATION DE 5 NOUVEAUX JARDINS OUVRIERS EST EN COURS



Martine LECLERCQ,
Adjointe à l'Environnement,
la Transition écologique,
la Propreté de la ville et la
Démocratie participative

Aux abords de la voie ferrée, vont naître de nouveaux jardins ouvriers, pour le plus grand bonheur des amateurs de jardinage. Ceux-ci seront situés rue du 8 Mai dans le prolongement des jardins existants.

À ce jour, les 50 jardins existants sont occupés. Face à la demande, la Ville a décidé de créer 5 jardins supplémentaires, dont la surface sera comprise entre 100 et 150m². Ceux-ci devraient être praticables fin Juin.

Clôturés, et fermés par un portillon, ces cinq nouveaux jardins disposeront d'un abri avec une réserve d'eau.

Rappel : Location des jardins avec abri : 25€80/an et location des jardins sans abri : 20€25/an
(tarifs inchangés depuis 2014)

Pour réaliser une demande de jardin ouvriers,
il vous suffit de contacter Martine Leclercq, Adjointe aux espaces verts.

Permanence - mardi : 10^h et 11^h.



Les "Jardins ouvriers" entretenus et prêts pour la culture.



L'ENTRETIEN DU PATRIMOINE ARBORÉ : UN AXE FORT DU TRAVAIL DE L'ANNÉE 2021

La Cité des Chênes est connue pour avoir des arbres telles que des Charmes, Hêtres, Érables, Bouleaux, Peupliers, Résineux, Marronniers et bien évidemment des Chênes. Tout cela se trouve majoritairement dans les remparts, où les espèces sont plutôt mélangées.

La ville entretient régulièrement ses arbres. Elle limite au maximum l'abattage, mais pour des raisons de sécurité évidentes, il est parfois nécessaire de se séparer d'un vieux sujet. Cette année, nous comptabilisons une série de 115 résineux fragilisés par 2 années de sécheresse mais aussi les petits insectes appelés les scolytes et petits coléoptères qui raffolent d'épicéa. La sécheresse booste leur prolifération, puisqu'elle fragilise les arbres. La municipalité a donc commencé à les abattre pour enrayer l'épidémie.

Parallèlement à cet entretien, la ville plante des arbres. Le programme de plantation subventionné par la Région dans le cadre de l'opération "1 million d'arbres" sera engagé dès l'automne prochain.



FLEURISSEMENT

UN MASSIF PRINTANIER A VU LE JOUR

Cette année, la Ville a planté de nombreux bulbes de tulipes, notamment au Faubourg Fauroeux mais aussi au niveau de la résidence Harmonie et face à la Carpe d'or. D'autres bulbes ont été mis rue de la Gare, avenue de la Libération, et au Monument aux morts près du beffroi. Ces plantations sont mécanisées. De ce fait, la machine soulève une plaque de gazon, les bulbes sont enfouis en-dessous et la plaque de gazon est remise en place derrière la machine.

Ce système demande un réglage d'une extrême précision. Déterminant ainsi le nombre de bulbes plantés au m² ainsi que la profondeur de plantation. Qui dit plantations mécanisées, ne dit pas facilité. Car il faut prendre en compte, le type de sol, un facteur déterminant pour la réussite ou l'échec d'une plantation mécanisée ! La gestion des massifs retient toute notre attention, mais l'entretien demande beaucoup de temps. Avec la crise sanitaire, nos employés "espaces verts" ont été confinés chacun leur tour, et la charge de travail a donc été multipliée.



Le monument aux morts

LES JARDINS DANS LES REMPARTS S'ÉPANOUISSENT

Le jardin de la paix néo-zélandais s'épanouit pleinement à sa 3^{ème} année après plantation. Composé de multiples variétés en provenance d'Océanie, il est entretenu par les employés communaux sur les conseils de l'association "Art et Jardins", qui gère les hortillonnages d'Amiens. Le jardin de la paix belge, avec son rempart renversé, nécessite beaucoup moins d'entretien. Quant au jardin des hortensias, celui-ci commence à prendre toute sa mesure et voit ses espèces arriver à maturité.



le jardin de la paix néo-zélandais



le jardin de la paix belge



le jardin des hortensias

INTERVIEW DE THOMAS PARENT : JEUNE PÉPINIÉRISTE ORIGINAIRE DE VILLERS-POL INSTALLÉ AU QUESNOY

La ville accueille avec Thomas Parent, 20 ans, le deuxième jeune agriculteur, pépiniériste en l'occurrence sur une terre appartenant à notre CCAS. En effet, après Marine Coine, Maraîchère bio, qui s'est installée sur la route vers la Banlieue vers Ruesnes, Thomas Parent est le deuxième agriculteur que la ville du Quesnoy peut s'enorgueillir d'avoir aidé à trouver une terre et concrétiser un beau projet.



Pouvez-vous vous présenter ?

T. P. : Je suis Thomas Parent, j'habite à Villers-Pol et j'ai 20 ans. Après avoir fait un DUT GEA en apprentissage, je me suis rendu compte que la gestion, qui plus est le fait de rester dans un bureau, ne me plaisait pas... Je cherchais donc un moyen pour pouvoir exercer un métier en lien avec ma passion, les plantes et le jardinage. J'ai donc commencé lors de ma 2^{ème} année de DUT un BTS Production Horticole à distance avec une école à Angers. Etant formé à la gestion grâce à mon DUT, et au côté technique de la production grâce mon BTS, j'ai eu envie de créer mon entreprise.

Pouvez-vous nous expliquer votre projet ?

T. P. : Mon projet est de créer une pépinière d'arbres fruitiers. Ceux-ci seront adaptés au climat, de variétés classiques (pommes, poires, cerises, prunes...) mais aussi nouvelles (kaki, feijoa, asiminier, lyciet, agrumes rustiques). Toutes les variétés de ces nouveaux fruits ne sont pas adaptées pour notre climat, mais j'ai par mes connaissances et mon réseau pu isoler les plus prometteuses. J'ai donc des variétés très intéressantes, et même certaines dont je serai l'unique pépiniériste diffuseur, notamment pour des variétés russes ultra précoces et rustiques de grenadiers, des vignes mures mi-juillet, des pommes mures fin mai etc. Par ailleurs, je compte créer un verger où seront organisées des dégustations tout au long de l'année.

Enfin, je compte inviter chaque client à une journée de formation que j'organiserai afin de leur apprendre à bien soigner leurs arbres : tailles, aspect sanitaire, lutte passive contre les maladies, plantation etc.

Mon projet présente donc deux objectifs principaux : des fruits pour tous et une diversité alimentaire à l'échelle locale (avec les nouveaux fruits, agrumes, l'asiminier qui est un substitut de la mangue etc...).

Quelles sont les principales étapes de ce projet ?

T. P. : La première étape de mon projet est la préparation du terrain, la pose d'un grillage, le labour, la définition de la zone d'accueil et du parking. Tout ceci est en cours. La production commencera en cette année 2021, avec une vente fin 2021, majoritairement sur des espèces classiques et régionales, en partenariat avec le Conservatoire Régional de Ressources Génétiques (CRRG). Les fruits plus originaux et rares seront présents à compter de 2022, avec une vraie production courant 2023 et 2024. À partir de 2024, l'idée sera de rechercher une adaptation des quantités pour chaque produit en fonction de la demande.

La ville du Quesnoy, plus exactement son CCAS, vous a attribué une terre qui se libérerait. Est-ce que c'est difficile de trouver des terres pour ce genre de projet ?

T. P. : C'est une question difficile. Trouver de la terre est difficile car en règle générale peu se libèrent, il faut souvent attendre le départ en retraite d'un agriculteur dont la ferme n'est pas reprise, pour pouvoir s'insérer sur une vente et avoir une part des terres. En plus, dans mon cas, j'ai plutôt besoin d'avoir une terre visible, avec un accès facile en voiture.

INTERVIEW DE MARINE COINE, MARAÎCHÈRE BIENTÔT BIO

Marine Coine occupe depuis Janvier 2020, une terre de 2,8 ha, loué par le CCAS. Elle y a implanté son projet de maraîchage. Un an et demi après son installation, nous l'avons rencontrée, en pleine conversion à l'Agriculture Biologique.

Marine, pourriez-vous nous parler de cette première année sur vos terres, situées banlieue vers Ruesnes ?

M.C. : Cette année m'a essentiellement servie d'année test, période durant laquelle j'ai cultivé une surface d'environ 3000m². Cette 1^{ère} expérience m'a permis d'appréhender quelques contraintes et difficultés liées à la profession, et surtout de prendre conscience de mes limites personnelles. Sans objectif de commercialisation derrière, cette année aura contribué à l'enrichissement de nouvelles connaissances, mises en pratique afin de mieux aborder la saison 2021.

Vous êtes en pleine conversion à l'Agriculture Biologique, en quoi cela consiste-t-il ?

M.C. : Avant de pouvoir prétendre au label de l'«Agriculture Biologique», une phase de conversion est nécessaire. En maraîchage, la durée de cette phase est de 2 ans. Pour moi, elle a débuté au 21 janvier 2020, au moment précis où mes pratiques ont rigoureusement respecté le cahier des charges de l'A.B défini par un règlement CE et où je me suis déclarée auprès d'un organisme certificateur. Ce dernier a donc consigné la parcelle « en année C1 » dite 1^{ère} année de conversion à l'A.B avec, quelques mois plus tard, un contrôle de mes pratiques directement sur exploitation. Ce contrôle sera reconduit chaque année de manière périodique, avec toujours la possibilité d'un contrôle inopiné. Aujourd'hui, après plus de 12 mois de conduite en agriculture biologique, mes récoltes dites « C2 » pourront être vendues avec la mention « produits en conversion vers l'agriculture biologique » mais sans le logo AB ! Ce n'est qu'en 2022, que les récoltes issues de plantations/semis postérieurs au 21 janvier 2022 pourront arborer la mention « produits issus de l'agriculture biologique » avec le logo AB.

Quels produits seront disponibles sur exploitation ?

M.C. : L'activité est uniquement orientée sur du maraîchage à savoir la production de légumes de saison. La gamme s'étoffera au fur et à mesure que les années d'expérience s'accumuleront. L'objectif étant d'atteindre d'ici 5 ans, une diversité approchant une soixantaine de variétés distinctes et de pouvoir proposer des distributions tout au long de l'année.

Où et comment accéder au service ?

M.C. : Cette année plusieurs circuits de commercialisation se sont déjà dessinés dont celui de la vente directe. Un espace spécifique avec parking sur l'exploitation doit d'ailleurs être d'ici peu aménagé afin d'y recevoir la clientèle. Je ne cache pas que les débuts risquent d'être quelques peu spartiates mais le confort s'y invitera petit à petit. La prochaine étape, l'entreprise que nous sommes en train de travailler, car le nom est enfin défini tout comme le logo. Une adresse mail (lebiotope.zk93@gmail.com) avec la possibilité de pré-commander ainsi qu'un compte facebook ([Le Biotope](https://www.facebook.com/LeBiotope)) ont été créés et seront d'ici peu régulièrement alimentés. Le début de l'activité sera annoncé à chacun par la pose de banderoles indiquant la possible fourniture sur place, les jeudis de chaque semaine sur le créneau 17^h-19^h dans un premier temps.



MARINE COINE : EN DEUXIÈME ANNÉE DE CONVERSION BIO

LE CALICE OFFERT PAR NAPOLÉON III, DE RETOUR DANS SA VILLE

Retrouvé sur le marché de l'art par l'œil expert de Gaël Favier, Conservateur des musées du diocèse de Carcassonne-Narbonne, ce calice, offert par sa Majesté Napoléon III, à l'église du Quesnoy au XIX^{ème} siècle, retrouvera sa destination originelle ce 12 juin 2021. Haut de 25 cm et cerné de vermeil, ce Calice et la ville ont une belle histoire. Dessiné par Victor GAY, le calice a été acquis par la commune du Quesnoy par la voie de la donation, entre 1852 et 1870, puis conservé au sein de son église paroissiale.

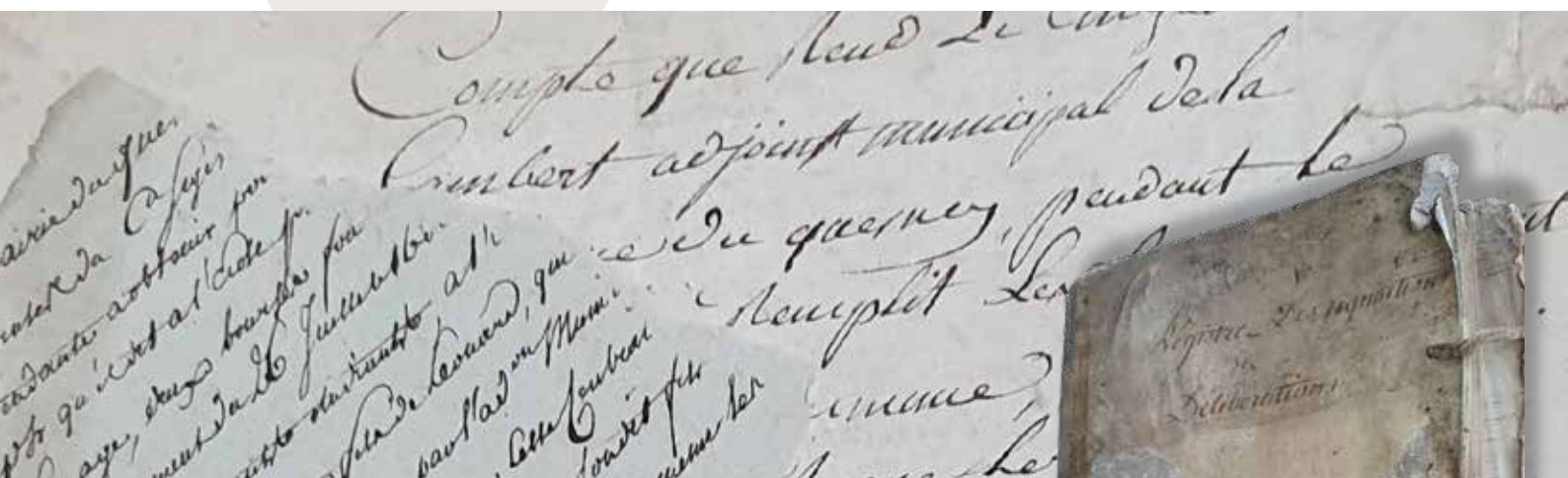
Ce Calice qui désignait à l'origine une coupe destinée à la boisson, est un vase sacré utilisé durant la messe pour la consécration du vin. En application de l'article L.111-1 du code du patrimoine, c'est un véritable trésor national qui revient à sa source.

Fabrique par l'atelier d'orfèvrerie Poussielgue-Rusand, fondé en 1849, cet atelier d'orfèvrerie religieuse à Paris était l'un des premiers à s'impliquer dans le développement du renouveau religieux, en lien avec des architectes et des artistes qui prônent une «révolution» des arts sacrés. L'atelier collaborera avec un grand nombre d'architectes, il collaborera avec Viollet-le-Duc pour la cathédrale Notre-Dame de Paris dont il réalise le reliquaire de la couronne d'épines.



Le calice offert à l'église du Quesnoy, par Napoléon III, a été retrouvé à Nice dans une vente aux enchères.

LA RESTITUTION DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DES ARCHIVES



En octobre dernier, les archives municipales de la ville de Valenciennes remettaient à Ville du Quesnoy les registres des réquisitions et délibérations du Conseil Municipal. Couvrant la période du 7 fructidor an II au 7 Septembre 1816, ces documents étaient jusqu'alors conservés par les archives municipales de Valenciennes, pour une raison inconnue.

C'est un pan important de l'histoire du Quesnoy qui est de retour parmi ses concitoyens. Permettant ainsi un éclairage sur la vie de la commune au tout début 19^{ème} siècle, ces précieuses ressources, serviront à alimenter la mémoire de la ville fortifiée.

La Ville ne pouvant protéger elle-même ce précieux registre. Il a été numérisé confié aux archives départementales. Cette numérisation sera donnée en copie au Cercle Historique Quercitain, présidé par Bernard Debrabant.

Véritable œuvre d'art, ces nombreuses pages d'écriture, en calligraphie reprennent des années d'évolution, de changements et de progrès.





"Pink Family Circus" dans les remparts, le 6 juin.

LE MARCHÉ DES PRODUCTEURS LOCAUX LABELLISÉ « LES MARCHÉS DE L'AVESNOIS »

En place depuis maintenant 4 ans, le marché des producteurs a repris une belle vitalité depuis ce début d'année.

Combien de producteurs composent le marché ?

R. C. : Ce sont maintenant entre 8 et 9 exposants qui sont présents le 2^{ème} et 4^{ème} dimanche de chaque mois au pied du Beffroi. Il y a les exposants de la 1^{ère} heure : "El Bio Gardin" légumes bio, "La Ferme du Paradis" fromage de chèvre et autre, Thibault l'apiculteur et son délicieux miel, "Ambiance et Bien Être" produits au lait d'ânesse. "Gourmets du Bois" a rejoint l'équipe en février 2020, puis dernièrement "La Cuisine de Martine" soupes plats cuisinés et formules apéritives, "Sarah Gourmandises" bonbons, meringues, pommes d'amour, cupcakes et "Le Hameau des Preutins" andouilles et andouillettes. C'est donc une belle offre, de produits bio ou locaux issus de notre terroir, qui est proposée chaque dimanche pour les amateurs de circuits courts.

Vous organisez des animations lors des marchés, pourriez-vous nous en parler ?

R. C. : Côté animation du marché, nous avons organisé plusieurs tombolas, une sur Facebook pour le marché du 27 décembre avec 2 lots : le réveillon du nouvel an pour 2 personnes aux "Gourmets du Bois" et un panier garni de produits du marché ; une sur place le jour de la Saint Valentin avec 2 lots : dîner de la Saint Valentin aux "Gourmets du Bois" et un lot de confiserie offert par Sarah Gourmandises ! Nous pensions aller plus loin côté animations au marché du 2^{ème} dimanche de chaque mois mais malheureusement la conjoncture nous en a empêchés, mais bonne nouvelle, la première animation est prévue le dimanche 13 juin avec des Lectures Poétiques par la compagnie "La Générale d'Imaginaire" de Lille !



Renaud CARPENTIER,
Adjoint au Commerce,
à l'Artisanat, au Tourisme et
au Camping



LE CAFÉ "LA CIVETTE" DIVERSIFIE SON OFFRE AVEC DES PLATS À EMPORTER

Depuis près de 4 ans et demi, Philippe Dupont gère d'une main de maître et fidélise sa clientèle dans son bar "La Civette", situé rue du Maréchal Joffre. Alors que son épouse proposait gratuitement de goûter des spécialités thaïlandaises, ce n'est qu'en octobre dernier que Wanapa Ngaosri saute le pas et lance « Le Bar à Sushi », des plats à emporter. Des nouilles sautées au poulet croustillant sans oublier les sushis et beignets de crevettes, il règne comme une odeur de voyage dans le café quercitain. Intégralement réalisés sur place et avec des produits frais, les plats de Wanapa peuvent être commandés sur place ou par téléphone, le jour même. Une nouveauté qui permet à La Civette de se diversifier, en cette pleine crise sanitaire.



Wanapa Ngaosri vous présente un de ses plats "traditionnels"



RENCONTRE AVEC

L'INSTITUT DESTINATION BIEN-ÊTRE, UN INSTITUT FAMILIAL...

Nous avons rencontré l'institut Destination Bien-être, endroit où il fait bon vivre. Dirigé par Adeline, l'emblématique institut est une véritable histoire de famille.



Adeline Delva, responsable de l'institut



Marie et Perrine, une équipe de choc

Bonjour Adeline, pourriez-vous nous parler de vous ?

A.D. : Je m'appelle Adeline Delva, maman de trois enfants, j'habite à Escarmain. Après un BTS esthétique cosmétiques, que j'ai eu obtenu au lycée Jeanne D'arc d'Aulnoye-Aymeries, j'ai commencé ma carrière dans un institut Valenciennois. Ce n'est qu'en 2008 que je décide de me lancer à mon compte.

Votre institut est une affaire de famille ?

A.D. : Oui, quand j'ai commencé j'ai embarqué dans cette belle aventure ma maman, Nathalie Philippart. Elle, qui n'était pas esthéticienne, devait simplement m'aider pour l'accueil. Mais au vu de l'engouement dès nos débuts, je l'ai formée. Après une validation d'acquis par expérience, maman a longtemps travaillé à mes côtés, faisant de l'institut un endroit familial.





Pourquoi nous sentons nous comme à la maison ?

A.D. : Dans cet institut, nous avons tout réalisé nous-même. C'est d'abord une aventure à quatre, mes parents, mon mari et moi. Au fil des années, l'institut s'est transformé, et nous y avons inclus ma petite sœur Marie, qui a également un BTS esthétique cosmétiques, et qui nous a rejoint il y a 5 ans. Marie est mon bras droit comme on dit...Elle m'aide au quotidien, et c'est un réel bonheur de travailler avec elle. Aujourd'hui, dans l'institut, nous sommes trois. Marie, et Perrine également diplômée du BTS et moi-même. Une équipe de choc !

Vous avez profité du confinement pour réaliser de nombreux travaux, acquérir de nouvelles compétences mais avez vu gardé le lien avec vos clients ?

A.D. : Comme vous pouvez le voir, l'ambiance de travail est familiale, entre nous mais également avec les clients. Pour nous, ce qui prime, c'est qu'ils repartent avec le sourire, détendus et apaisés face à cette actualité si pesante. Durant les confinements successifs, j'ai pris des nouvelles de clientes isolées, car pour certaines, leur seule sortie, était de venir à l'institut chaque semaine. Nous avons mis en place le cliquez/emportez, et via les réseaux sociaux, je donnais des nouvelles. Effectivement, durant le 2eme confinement, nous nous sommes formées à la technique de l'épilation longue durée, nouvelle prestation mise en route en décembre, ainsi le temps du confinement nous a paru moins long... Pour plaisanter j'avais annoncé à l'équipe, que si un nouveau confinement arrivait, on refaisait la déco. Le troisième confinement est tombé, nous avons donc refait la peinture, la tapisserie, aménagé différemment l'espace : un ravalement total. Et on ne change pas les bonnes habitudes, c'est en famille que nous avons réalisé ces nombreux changements, et pour cela : merci à eux.

L'ANCIEN CAFÉ "LES TOURISTES" : LES TRAVAUX S'ACHÈVENT



L'ancien café a cessé son activité en février 2018, sept mois plus tard, la famille Lefebvre devient propriétaire des lieux. Elle crée une SCI familiale, «les six muids» et se mobilise alors rapidement pour rencontrer l'architecte et réfléchir à l'aménagement de l'ancien café en deux appartements et un local commercial. Après plusieurs confinements qui ont retardé l'aboutissement de ce projet, les travaux vont bon train. Les logements seront habitables en Juillet, le local commercial à la rentrée prochaine. Il abritera un concept innovant : restaurant le jour, bar le soir ; «La bonhomie», nom de ce local, est avant tout l'aventure d'une famille qui a l'envie de devenir acteur économique de la revitalisation des centre-bourgs. Parents et enfants ont le goût de l'aventure et ont su capter le potentiel touristique de la ville fortifiée.

LES TRAVAUX DE L'ANCIENNE BOULANGERIE "BANETTE" : UN GROS CHANTIER



La Ville a acheté l'ancienne boulangerie Banette fin 2020. Elle a confié l'énorme chantier de débarras et de mise à nu du bâti au chantier d'insertion ADACI. Il faut saluer le travail remarquable qui a été accompli par les employés, vu l'ampleur et la lourdeur des travaux. La Ville est actuellement en train d'élaborer le marché public qui sera lancé prochainement pour la reconstruction intérieure. Les travaux pourraient être engagés dès l'automne prochain. Avec ce chantier, la Ville sera propriétaire d'un 2ème immeuble commercial, puisqu'elle s'était engagée une première fois en 2015 dans l'achat du 3, rue Casimir Fournier, aujourd'hui occupé par le magasin de chaussures pour enfants « Ô Jolis Mômes ».

L'objectif est d'intervenir lorsque le pas-de-porte est trop dégradé ou trop lourd financièrement pour intéresser les investisseurs privés, et que la vacance est constatée depuis trop longtemps. Un commerce inoccupé depuis des années nuit à l'attractivité du commerce de la Ville en général. Par ailleurs, il faut souligner que la Région a mis en place un dispositif d'aide aux communes pour ce type d'acquisition et de remise en état, ce qui rend l'opération plus facilement réalisable.



À LA RENCONTRE DU...

...VÉLO CLUB QUERCITAIN, UNE HISTOIRE DE SPORT ET D'AMITIÉ



Alain DEHOVE,
Président de
l'association "le Vélo
Club Quercitain"

C'est un des clubs les plus connus et des plus anciens de la ville. Il a organisé beaucoup de courses concentrer, avec le temps, sur l'évènement du cyclo-cross du Quesnoy, épreuve nationale, qui a lieu d'habitude au camping.

Vous pouvez nous dire quelques mots sur l'histoire de l'association du Vélo Club Quercitain dont vous êtes président depuis 16 ans maintenant?

A. D. : Ce club a vu le jour le 5 novembre 1991 grâce notamment à Gérard PARENT, qui est d'ailleurs à l'association (voir encadré). Passionné de compétitions de vélo de courses, ce club a été créé dans le but de développer des compétitions au niveau régional et même national dans les villages du quercitain et d'attirer de nouveaux membres. Dans ses plus belles années du club, il y a eu jusqu'à une vingtaine de coureurs de niveau national en 1995 par exemple. En 1994, j'ai passé le diplôme national d'entraîneur afin d'encadrer les coureurs du club. A l'époque, les courses étaient organisées en semi-nocturne, sur route avec une boucle de 6 km que les coureurs faisaient environ une fois. Les courses étaient organisées par le Club dans les villages autour du Quesnoy. A l'époque, il y avait très peu de circulation ! De ce fait, l'association a dû s'adapter en abandonnant les courses sur route pour se concentrer sur le cyclo-cross organisé depuis plus de 50 ans au Quesnoy.

Je suis devenu Président en 2005, à la suite de Marcel-Paul STATIUS.

Quel est l'évènement majeur de votre association ?

A. D. : C'est le cyclo-cross du Quesnoy qui marque le week-end d'ouverture du cyclo-cross en France. Sous ma présidence, il se déroulait au niveau régional et avait lieu au moment de la Saint Crépin dans les remises. Grâce à nos connaissances, avec tous les membres fidèles de l'association, ce cyclo-cross s'est bien développé pour devenir une compétition de 130 coureurs venant des Hauts-de-France, du Grand-Est, d'île-de-France et de Belgique. Ce Cyclo-Cross du Quesnoy, c'est le 1^{er} de la saison et représente une belle entrée en matière pour les compétiteurs. Nous bénéficions de l'appui de Ludovic DUBAU qui a un très beau palmarès sportif (Champion du Monde cyclo-cross Masters en 2006). Ses deux fils, aussi grands espoirs sportifs, participent à notre cyclo-cross du Quesnoy. C'est donc un week-end très riche et tout le camping durant le 2nd week-end de septembre entre le Concours d'attelage, la Fête du Lait, Le Tour du Quesnoy et la Fête du Sport.

L'année 2021 marque les 30 ans de l'association. Un bel anniversaire qui sera fêté à l'occasion du week-end du 7 et 8 septembre prochains.

Avez-vous un souvenir à nous partager lié au monde du vélo ?

A. D. : De nos jours, il n'y a donc de plus de coureurs en compétition dans l'association. En revanche, nous avons beaucoup de bénévoles toujours passionnés par le monde du vélo. Depuis 17 ans, c'est la même équipe qui participe à l'organisation de ce cyclo-cross. Je pense qu'au-delà de l'amour de cette activité sportive, c'est avant tout une passion et durable amitié que je garderai. D'ailleurs, vous êtes tous les bienvenus au Vélo Club du Quesnoy.



Passage du Tour de France , le 7 juillet 2015, Porte de Valenciennes

es sur route, avant de se
chaque mois de septembre

s êtes le Président depuis

eurs toujours membre de
ns le but d'organiser des
ux compétiteurs. Dans les
exemple.

, la course du Quesnoy se
ne vingtaine de fois. 5 à 6
peu de pavés et beaucoup
e au profit du cyclo-cross,

! Rien que ça ! Avant ma
parts. Grâce à mon réseau
pour attirer, sur 2 jours, plus
cross est très important car
ons de l'aide technique de
(05/2008 et 2010). Depuis,
week-end sportif qui anime
es Journées du Patrimoine

Cyclo Cross les 11 et 12

ous sommes une vingtaine
age dans la bonne humeur
out le souvenir d'une belle

Gérard PARENT ,
Vice-président de
l'association "le Vélo
Club Quercitain"



Les jeunes quercitains pendant le cyclo-cross.

Membre de l'association depuis le 05 11 1991

Gérard est le pilier historique du vélo au Quesnoy avec à l'origine la création de deux associations qui existent toujours : le Cyclo-Club et le Vélo-Club. Autant le Vélo-Club regroupait des coureurs compétiteurs, le Cyclo-Club continue, quant à lui, à rassembler des promeneurs en vélo depuis plus de 45 ans maintenant.

Fier de ses racines quercitaines, ses parents tenaient une boucherie, rue Thiers. A 81 ans, Gérard est toujours un passionné du vélo comme il l'était à 15 ans! Son coureur fétiche reste David Panier. Il continue à découper tous les articles de journaux concernant le monde du vélo qui sont conservés dans les archives du Vélo-Club. Depuis, hélas, il a dû raccrocher son vélo mais du coup, il ne rate aucune émission sportive autour du vélo comme le Tour de France, le Tour d'Italie, le Paris-Roubaix et les 4 jours de Dunkerque



Les membres de l'association, le jour du Cyclo-cross.



VELO CLUB

equip-son.59@orange.fr
03.27.29.62.55

LE QUESNOY VILLE FORTE 41



La nouvelle piste de Pumptrack à la base de loisirs, le 6 juin 2021

BOXE : UN CLUB IMPATIENT MAIS UNE RÉ-OUVERTURE PRÉVUE EN SEPTEMBRE

Le Boxing club de Le Quesnoy est né au centre Lowendal il y a 15 ans maintenant. Olivier Brabant, Président du club avait à cœur de développer sa passion dans la ville où il exerçait son métier de coiffeur. Le club compte 75 licenciés, qui n'ont pu reprendre leurs entraînements depuis mars 2020.



Pourquoi ne pas avoir accueilli vos adhérents ?

Le club : « Nous aurions pu exercer notre activité sur un certain public à certain moment de la crise sanitaire, mais nous avons préféré fermer pour protéger nos adhérents. Néanmoins, nous avons profité de cette fermeture pour améliorer notre salle de renforcement musculaire ainsi que notre salle Ring. Nous avons donc investi dans une presse pour les jambes et une machine à abdominaux ainsi qu'un nouveau revêtement de sol. »

Nicolas Brabant et Sébastien Nottin, les entraîneurs sont fin prêts.

En attendant le club envisage de faire passer d'autres brevets de Moniteur fédéral 1°, pour les plus performants des adhérents.



Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes par téléphone 03-27-27-60-29 / 07-88-36-38-27.

PASSAGE DE GRADES AU KARATÉ



Pour la première fois au Quesnoy, de nombreux passages de grades régionaux, départementaux des arts martiaux regroupant le karaté, Karaté contact, full contact, krav maga, tai jitsu et wushu ont été organisés dans la salle Michel Bernard et le dojo du Karaté du Quesnoy, les samedis 17, 24 avril et 1^{er} mai 2021.

À ce jour, une centaine de dossiers de passage d'examen grade fédéral est en attente à cause de la pandémie à la Covid-19. Afin de débloquer la situation et satisfaire les candidats, le Président du département du Nord (M. Jean Claude LEGRAND), le Président de la ZID karaté (M. Edmond BAUDET), Le responsable des grades du département du Nord (M. Pascal LAURENT), le Président du Club de Karaté Le Quesnoy (M. Grégory EMMANUEL) ont pour ambition d'organiser ces examens en retard dans la ville du Quesnoy. Le déroulement de ces examens a respecté à la fois les consignes sanitaires en vigueur et la réglementation relative aux examens de grades régis par la Commission Spécialisée des Dan et Grades Equivalent (CSDGE). Ces examens fédéraux exceptionnels ont été échelonnés sur 3 samedis, permettant ainsi à ces épreuves de grade allant du 1^{er} au 5^{ème} dan de se dérouler dans de bonnes conditions.

Cette manifestation a eu un franc succès regroupant environs une centaine de participants.



UNE ÉQUIPE PRÊTE POUR LA REPRISE DE LA SAISON CULTURELLE

Sophie

Mathieu

Axelle

Jérôme

Aymeric

Stéphanie

Laurence

Hélène



Axelle DECLERCK,
1^{ère} Adjointe, Adjointe à la
Culture, aux Jumelages, aux
Aînés et aux Cérémonies

Les résidences d'artistes

Malgré la fermeture du Théâtre et la culture en panne, la municipalité a accueilli quatre compagnies locales. Tout d'abord la Compagnie Chamane et La Compagnie 2L puis les Évadés et également Ballroom Dance Show. Entre théâtre et danse, chacun a pu travailler sur sa toute dernière création, durant une semaine. La municipalité a souhaité que les artistes puissent être fin prêts, lorsque les théâtres ré-ouvriront.



La résidence de "Chamane"



La résidence des "Évadés"

Comment voyez-vous la culture dans ces prochaines semaines ?

A. D. : « Le service culturel a vécu un véritable jonglage pour les divers reports et nous allons maintenant privilégier le spectacle vivant en extérieur, pour redécouvrir la culture ouverte à tous. Pour cela, ces spectacles seront gratuits et nous pourrons occuper les divers espaces de nos remparts. L'équipe est fin prête, et communique au jour au jour sur les événements. Entre concert, cirque, théâtre et même cinéma plein air, au-delà du théâtre municipal, les événements qui se profilent seront gratuits et ouverts à tous.

Service Culturel

03 27 47 55 53

service.culturel@lequesnoy.fr

LA BIBLIOTHÈQUE SE RÉINVENTE

Depuis la fin du deuxième confinement, la bibliothèque est ouverte sur rendez-vous. La base de lecteurs fidèles est toujours bien présente et nous avons mis néanmoins cette situation particulière à profit pour mettre en place des projets au long cours comme la newsletter, qui permet aux abonnés de restés informés.

Le "bookface"

Terminée depuis le 29 Mai, cette opération aura aidé à garder le lien avec les usagers de la bibliothèque. Les photos envoyées seront prochainement diffusées au public.



Un projet participatif juste fin Juin

Dans le cadre du Contrat Local d'Éducation Artistique de la Communauté de Communes du Pays de Mormal, la bibliothèque municipale invite ses usagers à réfléchir ensemble autour d'une seule question : Est-ce ainsi que les hommes lisent ?

En compagnie des artistes en résidence, Estelle Granet et Georges Pacheco, les usagers sont donc invités à se questionner et témoigner sur leurs rapports intimes aux livres et à la culture.

Le catalogue en ligne

Pendant ces confinements, la bibliothèque a travaillé sur l'instauration d'un catalogue en ligne. Réalisé par les bibliothécaires de la ville, il sera mis en ligne à la rentrée de Septembre. Il permettra ainsi aux lecteurs de consulter le fonds de la Bibliothèque à distance, découvrir les nouveautés, connaître leurs emprunts et de réserver des ouvrages de chez eux en se rendant sur une page "portail".



À LA RENCONTRE DE...

...LES GÉANTS, PLUS QU'UNE VOCATION : UNE RÉELLE PASSION

Rencontre avec Frédéric Delattre, figure emblématique du comité Bimberlot.

L'association quercitaine, dont Frédéric est le Président organise de nombreux évènements chaque année, aux côtés de ses deux géants. L'inimitable Pierrot Bimberlot et le très impressionnant Maori.



Frédéric Delattre,
Président du Comité Bimberlot

Vous êtes le Président du Comité Bimberlot, pouvez-vous nous dire qui vous êtes ?

F. D. : Je m'appelle Delattre Frédéric et j'habite à Le Quesnoy. Je suis adjoint technique principal au service fleurissement mais également le Président du comité Bimberlot, que petits et grands connaissent bien.

D'où vous vient cette passion des géants ?

F. D. : Cette folie des géants m'est venue à l'âge de 17 ans. Les géants, c'est une affaire de famille. Mon père et mes cousins étaient alors membres du comité. Petit à petit, l'amour des géants est devenu ma passion à moi également. Voir les enfants émerveillés les jours de carnaval, c'est inestimable.

Comment avez-vous partagé cette vocation avec les Quercitains ?

F. D. : J'ai partagé cet amour des géants à travers diverses manifestations, comme les deux expositions des géants en 2018 et 2020, mais également grâce à l'organisation de brocantes, de notre cortège, et de nos sorties à l'extérieur du Quesnoy. Bientôt, je pourrai partager cette vocation avec encore plus de Quercitains car nous planchons sur l'organisation de stages de portages de géants pour les enfants, l'occasion de peut-être trouver la relève.

Quel poste occupez-vous à la fédération régionale des géants ? En quoi cela consiste ?

F. D. : À ce jour, je suis dans le Conseil d'Administration. À cause de la crise sanitaire, nous n'avons pas encore eu nos postes attribués. J'ai très envie de postuler pour celui destiné à l'organisation des futurs forums et expositions organisés par la fédération. L'objectif de cette dernière est finalement de faire connaître nos géants, les mettre en valeur. Tout comme nous le faisons au sein même de notre association. Les géants font partie de notre patrimoine et la fédération planche sur un livre retraçant leur histoire.



Pierrot le jour de son baptême, en compagnie de son parrain et sa marraine en 2015.



Réunion des 25 géants, lors de l'assemblée générale de la Fédération des Géants des Hauts-de-France à l'Hôtel de Ville.



Quels sont les événements marquants de votre carrière au sein du comité Bimberlot ?

F. D. : Le premier événement qui m'a marqué est celui du baptême de Pierrot Bimberlot en 2015, il était alors tout nouveau. Il y a également l'assemblée générale de la fédération des géants des Hauts-de-France, dans les salons d'honneur de la mairie. Un grand moment.

Le comité
Bimberlot

Comité Bimberlot
bimberlot2015@gmail.com
07.81.41.27.62
f Pierrot Bimberlot Maori

Comment vos géants et vous avez-vous vécu la crise sanitaire ?

F. D. : Notre association a mal vécu cette crise comme toutes les autres associations. Nous n'avons pas beaucoup de sorties en 2020. Même si en août, le comité a reçu ses amis géants, l'association ne se porte pas au beau fixe, mais nous allons tout de même organiser notre brocante de juin en semi-nocturne, plus petite que les années précédentes. Suivront également la brocante du Faubourg reportée au 4 juillet 2021 et la Fête à Pierrot les 31 juillet et 1^{er} août prochains.

ANZAC DAY - 25 AVRIL 2021

C'est encore en cercle restreint qu'ont dû se dérouler la journée de la déportation et l'ANZAC Day cette année. La population quercitaine avait été invitée à se joindre à cette commémoration importante.



LE MARCHÉ AUX FLEURS DU 1^{ER} MAI 2021: UN AVANT GOÛT DE PRINTEMPS





Le Marché aux Fraises



La fête de la fraise n'était encore que le marché aux fraises cette année, mais le monde était au rendez-vous.



UNE ANNÉE 2020 MARQUÉE PAR LA COVID

En 2020, certaines charges de fonctionnement ont été en baisse, du fait des confinements et restrictions successives. Les dépenses liées à la culture, aux festivités ont reculé de 32%, les impressions de documents de 76%, les réceptions de 84%. Mais ces économies de fait ont été compensées par des dépenses nouvelles, comme l'achat de masques, de gel hydro-alcoolique, ou de produits de nettoyage. La facture s'établit à 80 000€.

Plusieurs recettes n'ont pas été enregistrées à la crèche, au club de danse ou encore au Théâtre. Au total, ce sont 108 900€ de recettes en moins qui ont été comptabilisées par rapport à 2019.

Les dépenses de fonctionnement s'inscrivent dans la stabilité depuis 2013 et se sont établies à 6 497 034€ en 2020.

Quant aux dépenses d'investissement, elles ont été en recul, après 2019 qui avait vu la réalisation de gros chantiers, et se sont établies à 1 561 185€.

Au total, l'année 2020 a permis de dégager un résultat excédentaire de 1 310 969€, et une capacité d'autofinancement de 698 812€.

2021, UNE ANNÉE MARQUÉE PAR LE LANCEMENT DE GROS CHANTIERS

Après une année 2020 de pause en matière d'investissement, 2021 est une année de lancement de plusieurs chantiers attendus et incontournables (rue de Nouvelle-Zélande, rue Thiers, église). L'occasion de faire le point sur les capacités financières de la Ville et sur la façon dont elle finance ces investissements.

Comme pour la Base de Loisirs, la Ville cherche à tout prix des subventions importantes avant de lancer les travaux qu'elle envisage.

Ainsi la réfection de la rue de Nouvelle-Zélande, dont le coût s'élève à 796 709€ HT a été financée à hauteur de 50%. Des financements complémentaires, de l'ordre de 5% sont attendus du Département du Nord, ce qui permettrait d'atteindre le taux appréciable de 55% de subventions.

De la même manière pour la rue Thiers/rue Juhel, en cours de travaux, les subventions régionales sont d'ores et déjà accordées et atteignent 50% du montant total, soit 172 463€ sur 344 927€ HT. Un complément du Département est attendu, pour atteindre environ 60%.

Enfin sur l'église, le classement récent au titre des Monuments Historiques permet de déposer dès ce mois de juin un dossier de demande de subvention auprès de l'Etat, qui pourrait octroyer 30% à 40% d'aides dès 2021, et le Département un montant de 300 000€ qui compléterait le plan de financement. Sur ce chantier d'envergure – qui dépasse les 2 millions d'euros TTC – le choix est de compléter le financement par l'emprunt, compte-tenu du décaissement rapide et de la nécessité d'étaler une charge de cette nature. Cet emprunt de 1,5 million au taux de 0,7% permettra de poursuivre d'autres investissements dans la ville tout en maintenant un fonds de roulement correct. On peut dire que les travaux de l'église, comme pour beaucoup de communes dans lesquelles ces édifices vieillissent, sont une charge certaine qui arrive « en supplément » par rapport aux dépenses dont nous avons la charge. Il est heureux que notre église soit à présent Monument historique car nous n'aurions pu prétendre à des subventions sans cela.



POUR VOUS AIDER

LA FIBRE

Le raccordement à la fibre optique, c'est facile !



La fibre optique a été déployée ce printemps dans notre ville. Vous vous interrogez peut-être sur ce que vous devez faire alors. Les habitants déjà abonnés chez un opérateur vont être contactés par celui-ci. Il proposera alors d'effectuer le raccordement de la partie privée vers le réseau qui passe devant leur habitation. Mais vous pouvez aussi prendre les devants, contacter un opérateur de votre choix et faire vos comparatifs de prix et de service. Le site capfibre.fr vous renseigne de manière simple et rapide.

POINT CONSEIL BUDGET

L'AGSS met en place un service d'aide à la gestion du budget. Pour être accompagné il vous suffit d'appeler

Centre Social et d'Insertion Communale
03.27.20.55.03

LE CONCILIEUR DE JUSTICE

Un **conciliateur de justice** vous aidera gratuitement à trouver des solutions aux différents problèmes de la vie quotidienne, que ce soit un problème de voisinage, un litige de la consommation, un différend entre propriétaires et locataires ou de locataires entre eux, malfaçons de travaux.....



Tenue des permanences :
Chaque 1^{er} et 3^{ème} **lundi** du mois de **14^h à 16^h** en **Mairie** uniquement sur rendez-vous au
03.27.47.55.50

CARSAT

La carsat, accompagne les assurés du régime général confrontés à un problème de maladie, de handicap, de vieillissement dont les conséquences impactent leur personnelle et professionnelle.

Tous les jeudis (hors vacances scolaires) **9^h à 12^h** en **Mairie** uniquement sur rendez-vous
03.20.05.65.70



LE CLIC

Le Centre Local d'Information et de Coordination du Plateau de Mormal – Relais Autonomie est un guichet d'accueil de proximité, d'information, de conseil et d'orientation. Il rassemble toutes les informations susceptibles d'aider les personnes âgées et les personnes en situation de handicap dans leur vie quotidien.

En raison de l'épidémie de Covid-19,
le CLIC du Plateau de Mormal – Relais Autonomie vous informera uniquement par téléphone au **03 27 14 86 24**.



PARENTHÈSE

« Parenthèse » s'adresse aux victimes de violences intrafamiliales par le biais de permanences d'écoute, d'accompagnement dans les démarches et d'orientation vers d'autres professionnels.

« Parenthèse » vous permet de répondre à vos questions, d'élaborer avec un professionnel des réponses à vos difficultés dans l'urgence et dans le temps (hébergement, insertion) et/ou de rencontrer une psychologue.

En mairie uniquement sur rendez-vous au
03.27.56.65.90

SI TU RAMASSES PAS,



68^E TU PERDRAS !

LES DÉJECTIONS CANINES, RAMASSER TU DEVRAS

LE QUESNOY VILLE FORTE 53

TRIBUNE DES GROUPES

La Ville aux côtés des plus fragiles.

La crise de la Covid, qui n'est pas encore terminée, n'est pas sans conséquences dans notre ville. Nous adressons toutes nos pensées aux familles qui ont perdu un proche durant cette période. Même si le virus n'a pas toujours été en cause, l'impossibilité d'accompagner les siens à l'hôpital, en maison de retraite ou de se réunir pour trouver le réconfort amical a été une souffrance terrible et marquante. Nous adressons tous nos souhaits de rétablissement à plusieurs personnalités du Quesnoy, encore en convalescence et nous remercions à nouveau tous les soignants.

La crise a marqué notre économie locale. Les commerçants ont pour certains perdu la quasi-totalité de leur activité en 2020. Chacun a multiplié les initiatives (drive, livraisons, référencement sur internet), mais les pertes sont là et laissent des traces. La Ville sera aux côtés de ses entreprises pour activer la redynamisation de la ville, de ses festivités, animations et ainsi contribuer au rebond indispensable.

Les plus fragiles – personnes âgées, personnes isolées, jeunes, personnes dans le besoin – ont également payé un lourd tribut à cette crise. La Ville a déployé de nouvelles politiques d'aide alimentaire et a recruté deux travailleurs sociaux à temps plein, pour mieux accompagner individuellement chacune et chacun des habitants dans ses démarches.

Enfin, pour trouver collectivement la sortie de ce tunnel, la Ville a agi pour favoriser l'installation du Centre de Vaccination et en faciliter le fonctionnement. Grâce aux agents de l'Hôpital, à sa directrice, aux médecins et infirmières libéraux, aux retraités, aux bénévoles, le Centre a vacciné près de 25 000 personnes en quelques semaines. Le Quesnoy a joué tout son rôle dans la vaccination des habitants du territoire et bien au-delà.

Le Quesnoy démontre par toutes ces actions, son dynamisme et sa solidarité et continuera à s'engager pleinement pour améliorer la vie de tous.

ensembleplusloinpourlequesnoy@gmail.com 06 81 38 40 75

M-S Lesne, R. Carpentier, A. Declerck, F. Devillers, M. Dubois, A. Gouga, M. Leclercq, A. Pamart, L. Cattiaux, D. Verdière, F. Beauboucher, S. Gosselin, F. Dureux, M. Zduniak, F. Regnaud, E. Sarazin, V. Lemeiter, M-A Henry, E. Radziszewski, D. Boniface, V. Gonzales.

La vie municipale prend l'air de la campagne...

Chacun constate que nos élus, lorsqu'ils sont en responsabilités et dans leur grande majorité, privilégient leurs intérêts particuliers avant l'intérêt des citoyens. Ils s'empressent à ne tirer aucun enseignement de la crise actuelle et empêchent toute forme d'évolution. C'est une forme de conservatisme de droite, mais aussi de gauche, qui l'emporte et qui finit par démobiliser l'électorat... Réagissons !!

C'est aussi le cas au Quesnoy. Il y a bien quelques actions en cours comme par exemples l'embellissement du cadre de vie, l'organisation de la vaccination... Mais fondamentalement, c'est une politique strictement de communication et d'affichage qui prend la place d'une vision politique à long terme. Les exemples de la subvention versée au Centre Hospitalier pour l'achat d'équipement malgré un excédent financier de celui-ci de 750 000 €, de même que le plan de financement adopté pour le chauffage de l'église en sont révélateurs. Ce qui est visé par Madame La Maire, c'est sa réélection au scrutin régional de juin. Cette méthode fait l'impasse sur les intérêts d'une bonne partie de la population du Quesnoy. L'analyse des besoins sociaux locaux, obligatoire de par la Loi (soit disant réalisée ?), pour mieux identifier la situation des plus fragiles et l'impact de la crise, n'a fait l'objet d'aucun échange avec l'ensemble des élus ou avec les forces vives locales.

Un autre été s'annonce avec la sortie de ce nouveau confinement. Nous souhaitons qu'il soit source de bien-être et de retrouvailles attendues par tous, qu'il soit aussi l'occasion d'une prise de conscience pour tracer de nouvelles perspectives et tenter de relever le défi d'une sortie de crise.

Recherchons de nouvelles alternatives, ensemble, de manière solidaire et pour notre bien commun à tous... bel été à vous !



Nous restons à votre écoute
Groupe « Agir avec vous pour Le Quesnoy »
Freddy DOLPHIN, Elisabeth GRUSON, Jérôme COLPIN

Plus d'infos sur www.agiravecvouspourlequesnoy.fr, via
notre messagerie contact@agiravecvouspourlequesnoy.fr,
sur FB et instagram. Tél : 06 31 28 48 74

Madame, Monsieur, Chères Quercitaines, Chers Quercitains,

Une année s'est écoulée depuis l'installation du Conseil Municipal issu des élections de 2020. Une année qui est demeurée extrêmement perturbée par l'épidémie de Covid-19, avec deux nouvelles phases de confinement durant l'automne et au printemps, dont nous sortons peu à peu.

Heureusement, après l'épisode du cluster ayant affecté la Résidence Vauban, la situation dans notre ville est demeurée sous contrôle et l'arrivée des vaccins a permis de protéger une proportion croissante de ses habitants.

A cet égard, il convient de saluer la participation du Centre Hospitalier de Le Quesnoy à la campagne de vaccination que les pouvoirs publics ont menée avec de plus en plus de détermination depuis janvier.

Cependant, la pandémie n'est pas encore derrière nous, et c'est pourquoi nous souhaitons bien entendu de nouveau insister sur la nécessité d'un respect scrupuleux des « gestes barrière » qui sont un devoir civique envers autrui.

Dans ce contexte si particulier, nous avons, en tant qu'élus d'opposition, fait le choix d'une attitude constructive lors des réunions de commissions thématiques et de conseil municipal.

Il n'est pas question pour nous de nous livrer à des polémiques déplacées mais de demeurer vigilants envers les décisions de la municipalité en étant particulièrement attentifs au sort des plus fragiles.

Il sera bien temps, quand la vie publique pourra reprendre de la vitalité, de critiquer tel ou tel aspect de l'action de Madame la Maire, qui a essentiellement géré les affaires courantes depuis un an : au-delà des travaux qui vont enfin commencer à l'église, bien des dossiers demeurent dans l'ornière.

Avec l'assurance que nous demeurons à votre écoute et l'expression de notre entier dévouement,

Paul Raoult – Betty Ciupa"

« Le Quesnoy le Cœur à Gauche »

Secrétariat de Mme le Maire

Lise Duneufjardin
03.27.47.55.52
l.duneufjardin@lequesnoy.fr

Le service social

Léa Duchatel
03.27.20.55.03
centre-social@lequesnoy.fr

Le service urbanisme

Laure Seynhaeve
03.27.47.55.54
l.seynhaeve@lequesnoy.fr

Le service jeunesse

Céline Marcho
03.27.47.55.50
c.marcho@lequesnoy.fr

Le service culturel

Hélène Lebon
03.27.45.55.53
service.culturel@lequesnoy.fr

Bibliothèque municipale

33, rue Jean Jaurès
03.27.51.57.40
bmlequesnoy@yahoo.fr

Crèche municipale

Nathalie Duminy
26, rue Baillon - 59530 Le Quesnoy
03.27.25.56.38
n.duminy@lequesnoy.fr

Le service communication

Jérôme Kielbasiewicz
03.27.47.55.50
jerom.kiel@gmail.com

Secrétariat des services techniques

Amandine Zilinski
03.27.27.62.80
secretariat.st@lequesnoy.fr

HORAIRES

Mairie

Du lundi au vendredi : 10^h - 16^h
Samedi : 9^h - 12^h

**Demande de pacs
(Rendez-vous uniquement)****Demande de passeport et carte d'identité
(Rendez-vous uniquement)**

Du lundi au vendredi : 10^h - 15^h30
Samedi : 9^h - 10^h30

Service Jeunesse

Lun. - mar. - jeu. : 10^h - 12^h30 13^h30 - 17^h
Mer. : 14^h - 17^h
Vend. : 10^h - 12^h30 13^h30 - 16^h

Service Culturel

Mar. - jeu. : 9^h - 12^h 13^h30 - 15^h30
Merc. - vend. : 9^h - 12^h30

Billetterie

Mercredi : 9^h - 12^h
Vendredi : 9^h - 12^h30 13^h30 - 16^h

Bibliothèque Municipale

Mardi : 14^h - 18^h
Mercredi : 9^h - 19^h
Vendredi : 9^h - 12^h 15^h - 18^h
Samedi : 9^h - 12^h 14^h - 18^h

LES PERMANENCES

Marie-Sophie Lesne mercredi : Dès 18^h
Axelle Declerck vendredi : 11^h - 12^h
Renaud Carpentier sur rendez-vous
Marie Dubois sur rendez-vous
Frédéric Devillers samedi : 9^h - 10^h
Martine Leclercq mardi : 10^h - 11^h
Amar Gouga jeudi : 15^h - 16^h
Stéphanie Gosselin .. (sur rendez-vous) mardi : 17^h30 - 18^h30
Alain Pamart vendredi : 17^h30 - 18^h30

UN PROBLÈME, UNE ANOMALIE, UN DÉSORDRE ?



**LES SERVICES TECHNIQUES
SONT À VOTRE ÉCOUTE.**

Amandine ZILINSKI

03.27.27.62.80

secretariat.st@lequesnoy.fr

ATTENTION !

La CCPM effectue le ramassage des encombrants
à la demande et non plus à date fixe.

Merci de bien noter ce numéro

03.27.45.89.42

Les services techniques de la mairie
ne sont donc plus mobilisables, même à titre exceptionnel.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

03.27.47.55.50

www.lequesnoy.fr

Le QUESNOY culture 2021

Cinéma - Théâtre - Conférence - Exposition - Marché - Animation

Venez prendre l'air ! Les artistes jouent dans les remparts.



Dans les remparts
GRATUIT

DIMANCHE 6 JUIN - 10^H - 11^H - 14^H - 15^H - 16^H «ITINÉRAIRE D'UNE FAMILLE DE CIRQUE»

GRATUIT

SAMEDI 19 JUIN 2021

FÊTE DE LA MUSIQUE

GRATUIT

DIMANCHE 4 JUILLET - 16^H

«60 MINUTES CHRONO»

Etang du Pont rouge
GRATUIT - Tout public

VENDREDI 9 JUILLET - 20^H

«LE PIANO FLOTTANT - CANAL WOUTERS»

Centre ville

SAMEDI 31 JUILLET DÈS 18^H

BROCANTE

Etang du Pont rouge
Centre-ville

DIMANCHE 1^{ER} AOÛT

**FÊTE À PIERROT :
Mini cortège - Concert - Feu d'artifice**